

# ychoux<sup>#02</sup>

Bulletin Municipal

Vie Communale & Associative

2021



## Vie communale

### RÉTROSPECTIVE 2021

- P4** ◆ SITUATION FINANCIÈRE  
Budget 2021
- P5** ◆ RESSOURCES HUMAINES
- P6-9** ◆ CADRE DE VIE  
Bâtiments communaux / Embellir notre cadre de vie / Se déplacer / Civisme / Transition énergétique

### PROJETS 2022

- P10-11** ◆ ENVIRONNEMENT/ URBANISME
- P11-12** ◆ DIVERS  
Permanence des élus / La communication
- P13-14** ◆ ACTION SOCIALE  
Une Résidence Séniors à Ychoux / Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- P15-17** ◆ PÔLE ENFANCE
- P18** ◆ PÔLE JEUNESSE
- P18-20** ◆ PÔLE CULTUREL
- P21** ◆ ÉCOLES
- P22** ◆ UTILES
- P23** ◆ RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

## Vie associative

- P24** ◆ Forum des Associations  
Les Loustics
- P25** ◆ Comité Des Fêtes  
Amicale Des Retraités
- P26** ◆ Ychoux Expression Corporelle / Dao Ying Long  
Amicale des sapeurs pompiers / Les As D'Ychoux
- P27** ◆ Le Cercle Du Yoga / Tennis Club Ychoux
- P28** ◆ Ball-Trap Club Ychousois  
Ychoux Badminton Loisirs  
ACPPY (Association Communale de Pêche)
- P29** ◆ Ychoux Handball Club / Aïkido
- P30** ◆ Ychoux Football Club  
Ychoux Olympique Rugby
- P31** ◆ Cyclo Club Ychousois  
Sports Canins Des Grands Lacs  
La Boule Des Pins
- P32** ◆ A.D.D.A.H 40 / FNACA / Don de sang / AFSEP
- P33** ◆ Union Nationale des Combattants  
Association Communale de Chasse Agrée  
Union Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire
- P34** ◆ Coordonnées des associations
- P35** ◆ Numéros Utiles



Vous pouvez retrouver toutes ces informations actualisées sur le site de la commune :

**[www.mairie-ychoux.com](http://www.mairie-ychoux.com)**



Ychoussaises, Ychoussais,

Ensemble, nous avançons !

Le reprise de l'activité des associations a redynamisé le village avec des bénévoles extrêmement motivés et enthousiastes, preuve en est la réussite du forum des associations qui s'est tenu le 11 septembre dernier. N'hésitez pas à les rejoindre afin que vous aussi, vous participiez à la vie associative qui est le poumon de notre village.

La rentrée scolaire, quant à elle, s'est effectuée de façon satisfaisante laissant présager une année sereine pour nos enseignants, agents et écoliers. Ces mêmes écoliers nous ont par ailleurs émerveillés lors de l'interprétation de la Marseillaise pendant la cérémonie de commémoration du 11 novembre dernier. Nous étions nombreux, tous âges confondus, signe que la transmission du devoir de mémoire reste une priorité citoyenne.

L'épisode de la Covid19 a mis en lumière les valeurs humaines de notre commune, faisons en sorte que ce « vivre ensemble » reste la force d'Ychoux. Respectons les règles qui le régissent car encore trop de conflits de voisinage ou d'incivilités de toutes sortes génèrent des tensions.

Mon équipe et moi-même, accompagnés des différents services municipaux, sommes très attachés à préserver cette qualité de vie. En ce sens, de nouveaux projets, que vous découvrirez dans ce bulletin, émergeront afin de poursuivre l'aménagement, l'équipement et l'animation d'Ychoux avec une attention particulière à la nature qui nous entoure.

Enfin, je profite de cette tribune pour remercier le personnel communal de son engagement au service de la population et en particulier Anne Millet, responsable des ressources humaines et de la comptabilité, qui nous a quittés pour rejoindre une autre collectivité.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles et vos proches, une excellente année 2022.

Bien à vous,

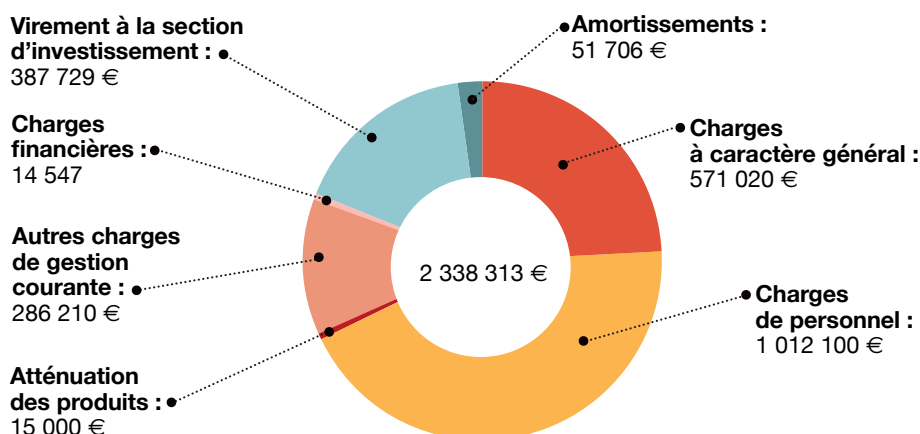
**Vincent Castagnède**

Maire d'Ychoux

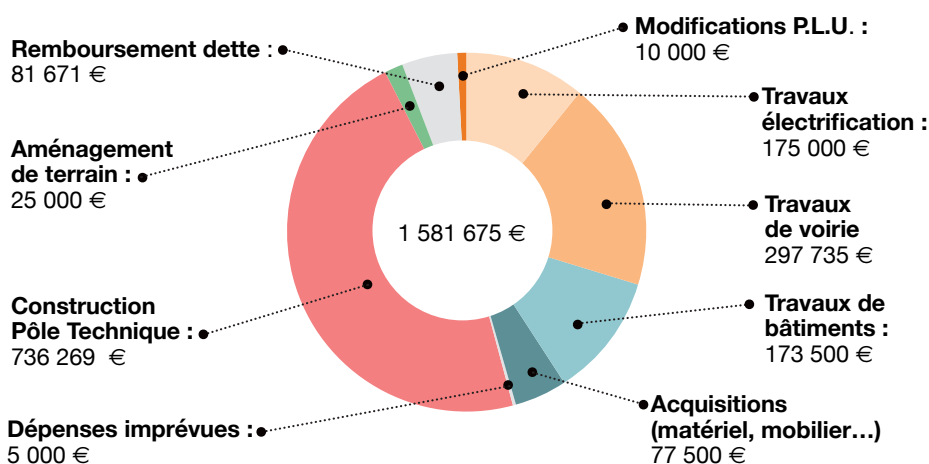
# Budget 2021



## Répartition des dépenses de fonctionnement

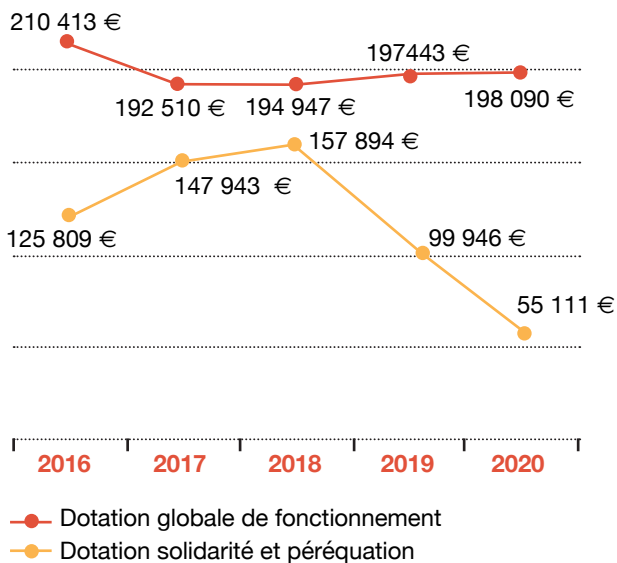


## Dépenses d'investissement

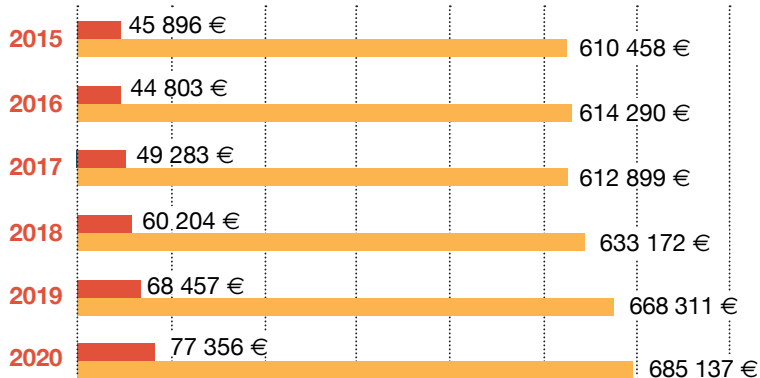


La rigueur budgétaire et la maîtrise des coûts de fonctionnement permettent néanmoins sur le budget 2021 de financer de nombreux travaux de bâtiments, d'entretenir la voirie communale et d'acquérir du matériel pour nos écoles, nos services techniques ... dans le but d'améliorer notre cadre de vie.

## Évolution des dotations



## Recettes fiscales



### Rappel du maintien des taux d'imposition communaux depuis 2015

- Taxes
- Fiscalité

La commune d'Ychoux n'a pas augmenté ses taux d'imposition depuis 11 ans. Or, vous avez peut-être remarqué une hausse importante du taux communal sur votre dernier avis de taxe foncière. En effet, le taux départemental est cumulé au taux communal (dans la colonne « commune ») afin de compenser la perte fiscale des communes suite à la réforme de la taxe d'habitation. Le montant payé par le contribuable reste quasiment identique à catégorie constante.

## Ressources humaines

### Notre village évolue, nos services aussi !

Un travail conséquent sur la modernisation et la restructuration de nos services a été effectué tout au long de l'année 2021, en vue de poursuivre et d'améliorer la qualité du service rendu aux Ychousois.

#### Agents et élus ont travaillé de concert à l'élaboration de la nouvelle organisation qui se traduit notamment par :

- ◆ le développement d'une nouvelle culture managériale, avec :
  - la dénomination de pôles : administratif, technique, culture, enfance, jeunesse, restauration, entretien des bâtiments
  - la modification de l'organigramme des services, avec la nomination de responsables de pôles et de responsables adjoints
- ◆ le travail en collaboration avec un élu référent par domaine d'activité
- ◆ la génération de plannings fonctionnels, avec la mise à plat des missions détaillées de chaque pôle
- ◆ la réintégration à temps complet de Régine Pacaud, afin d'assurer la partie administrative du pôle technique
- ◆ des postes plus équilibrés au pôle administratif avec des missions de fond et ponctuelles, incluant le développement et le dynamisme de la communication
- ◆ la modification des horaires d'accueil physique de la mairie pour laisser aux agents des temps de repli, et la présence d'un seul agent à l'accueil
- ◆ le réaménagement d'un bureau, permettant aux agents en charge de l'accueil, des temps de travail isolés du public
- ◆ la modernisation de l'accueil téléphonique avec la mise en place d'un standard téléphonique
- ◆ le maintien partiel du télétravail, répondant à une démarche environnementale
- ◆ le redéploiement d'un nombre important d'heures provenant du pôle enfance, dû à la baisse des effectifs scolaires et à la fermeture d'une classe :
  - d'une part en interne avec la mise en place d'un service dénommé « guichet unique » géré par la directrice du pôle enfance, la nomination de référentes maternelle et élémentaire, la modification de plannings d'ATSEM et d'animateurs ;
  - d'autre part vers le pôle culturel avec l'augmentation des heures dédiées à un adjoint du patrimoine ; vers le pôle restauration via le recrutement d'une jeune en contrat d'apprentissage ; et enfin avec l'embauche d'une personne en contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) pour la partie entretien des bâtiments.

**Tout en maîtrisant la masse salariale, cette restructuration souligne à la fois la prise en compte par les élus du bien être des agents au travail, et la volonté de mettre plus de moyens sur certains domaines, comme la communication, la culture, la jeunesse, la restauration.**

A noter le départ d'Anne Millet, adjointe à la direction, en charge des Finances et des Ressources Humaines. Toute notre gratitude pour son dévouement, son implication auprès de l'équipe municipale et du personnel communal, durant ces 10 années au service de la mairie d'Ychoux. Elle vient d'être remplacée par Adeline Leconte, recrutée par voie de mutation, à qui nous souhaitons la bienvenue !

## Bâtiments communaux



### Pôle technique

La construction du pôle technique, nouvelle infrastructure communale, s'est achevée après huit mois de travaux, avec une ouverture du bâtiment fin 2021.

Destiné aux agents des services techniques, notons la présence dans ce local d'un service administratif en charge de la :

- ◆ Gestion des biens communaux,
- ◆ Gestion des associations,
- ◆ Voirie,
- ◆ Forêt communale,
- ◆ Police du Maire.

#### ⚡ Horaires d'ouverture au public :

Les lundis, mercredis et vendredis de 8h à 12h

⚡ Téléphone : 05 54 08 01 80

⚡ Email : servicetechniques@ychoux.fr

### Écoles

Travaux réalisés :

- ◆ Peinture de la façade de l'école maternelle
- ◆ Réaménagement de l'espace vaisselle à la cantine maternelle
- ◆ Pose de stores électriques écoles maternelle et élémentaire



## Embellir notre cadre de vie

### Fleurir et entretenir

#### ◆ Certains espaces sont agrémentés de fleurs.

Ces fleurs à bulbes ont été plantées mécaniquement au rond-point de la salle des fêtes en mars, avec une floraison de juin à août pour une durée de 6 à 7 ans. Ces fleurs qui ont un peu souffert de la météo capricieuse de juin et juillet cette année, devraient être encore plus vigoureuses l'an prochain !

De nouveaux bulbes sont plantés depuis novembre, ils fleuriront pour le début de printemps : narcisses, tulipes.

- ◆ 0 Phyto, entretien des espaces verts : la tonte et l'entretien des espaces verts sont raisonnés, le cadencement des travaux se fait selon la saison, la météo, la pousse et la priorité des zones dans le village. Cette année 2021, pluvieuse, aura nécessité davantage d'entretien (tonte, désherbage et taille des arbustes).

Nos agents continuent de fournir un travail de qualité pour rendre notre village agréable à vivre.

*O phyto signifie aussi* : accepter les herbes folles, les insectes, les espaces entretenus moins souvent pour certaines zones, et l'implication de tous ; nettoyer au moins devant chez soi lorsque notre santé le permet !



## Arborer

Notre village est doté de belles places publiques joliment arborées.

L'entretien de ces arbres étant nécessaire, le conseil municipal a souhaité que l'Office National des Forêts (ONF) réalise une étude en :

- ◆ Établissant un bilan de l'état de santé des arbres existants,
- ◆ Proposant un accompagnement personnalisé des soins à leur apporter,
- ◆ Listant les essences à privilégier pour remplacer les arbres en fin de vie ou pour compléter le parc existant.

M. Lamant Technicien de L'ONF, venu à plusieurs reprises sur la commune pour étudier les arbres, nous a enrichi de ses conseils et a rencontré les enfants des écoles pour expliquer son travail le 28/05/2021. Impressionnés par l'utilisation de la nacelle, et des outils de travail de M. Lamant, ils ont aussi découvert si l'arbre diagnostiqué en leur présence était ou non en bonne santé. Ouf il se portait très bien !



### Des actions en découlent dès l'automne 2021 :

- ◆ Coupe de certains vieux arbres arrivés en fin de vie et qu'il est nécessaire de remplacer
- ◆ Implantation de nouvelles essences
- ◆ Plantation d'arbres dans certains lieux afin d'ombrager et créer des espaces plus conviviaux

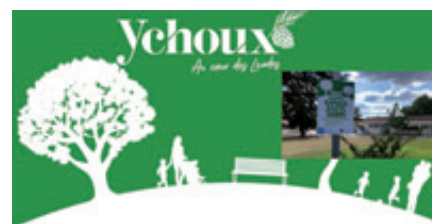
## Nettoyer notre village

Cette matinée écocitoyenne du samedi 29 Mai a mobilisé une centaine d'Ychoussois pour aller débusquer en forêt des déchets aussi encombrants qu'insolites (lambris, poulailler...) et en ville, les témoins d'incivilité (mégots et papiers de friandises en surnombre).

Un grand MERCI à tous les bénévoles, aux associations et entreprises locales (société de chasse, Cyclo-club, Ychoux Hand Ball Club, Perrou et fils SARL) qui, comme chaque année, ont généreusement participé à cette opération et contribué à la préservation de l'environnement communal Ychoussois.



LE RENDEZ-VOUS  
EST PRIS  
POUR 2022 !!!



## Respirer

En partenariat avec la Ligue contre le cancer, deux zones ont été déclarées Espaces sans tabac et des collecteurs de mégots ont été installés.

- ◆ Les espaces verts et les parkings aux abords des écoles maternelles et élémentaires
- ◆ L'aire de jeux à l'école maternelle





## Se déplacer

### Nouveau parking de covoiturage

Vu le nombre croissant d'administrés qui travaillent sur le bassin d'Arcachon et qui empruntent quotidiennement l'axe Ychoux-Sanguinet, la Municipalité a décidé d'implanter une nouvelle aire de covoiturage sur le parking du cimetière.

Celle-ci complète l'offre sur la commune en rejoignant celle déjà existante place Franck Lahary.

### Zone d'Activités Achernar

#### S.A.R.L. FABRE

- ◆ Création d'un atelier d'abattage et de découpe de volailles maigres (poulets, pintades, volailles de Noël...).
- ◆ Commercialisation locale des volailles : toutes sont élevées dans les Landes et répondent à un cahier des charges strict assurant une grande qualité aux produits.
- ◆ Activité de prestation d'abattage pour les éleveurs souhaitant faire abattre leurs volailles sur Ychoux.



L'activité a démarré début octobre et a engendré la création de 4 emplois.

### Nouveau point d'arrêt pour la ligne XLR11



La Région Nouvelle Aquitaine a accordé à Ychoux un deuxième point d'arrêt pour la ligne de bus XLR'11. Pour le bien-être des administrés, depuis le 3 juillet 2021, un nouveau point de montée et de descente est aménagé pour cette ligne de transport, face à la Mairie.

Soyons nombreux à faire vivre ce service public !

#### ◆ Connexion entre la gare SNCF et la piste cyclable Parentis-en-Born / Vélodyssée

Cet aménagement fait partie du Schéma Directeur Cyclable, porté par la Communauté de Communes des Grands Lacs, il aura pour objectif d'améliorer la part modale du vélo sur le territoire.

L'installation d'un abri vélo sécurisé sur le parking de la gare complètera ce concept.

## Civisme

### Dégradations inadmissibles à la lagune de Coton

Le passage de véhicules à moteur de type quad a été observé à la lagune de Coton ces derniers mois, entraînant des dégradations et perturbant la biodiversité de cet espace naturel.

De plus, des feux de camp ont été constatés et inscrits sur le registre d'ordre de l'Office National de Forêts (ONF).

**L'article L131-1 du code forestier interdit d'allumer un feu de camp sur un terrain dont on n'est pas propriétaire ou que l'on occupe sans l'accord du propriétaire dès lors que l'on se trouve à moins de 200 mètres d'une forêt ou d'un bois.**

Pour faire face à ces attitudes irresponsables et imprudentes pouvant mettre en danger la sécurité de tous, une étude, portée par le Conseil Départemental en partenariat avec l'ONF et la commune est en cours, pour valoriser et protéger ce site en le sanctuarisant tout en le laissant accessible à la population.



**Ensemble, soyons responsables et œuvrons pour la sauvegarde de notre patrimoine naturel !**



## Nuisances sonores

Le bruit est une réelle pollution. Soyons attentifs à en limiter les effets par une démarche citoyenne et responsable.

**L'arrêté préfectoral du 25/11/2003 en précise les modalités.**

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à moins de 100 mètres d'une zone habitée par des particuliers, à l'aide de tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques **ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.** (Arrêté municipal du 25/05/2020)



## Sécurité routière : faire ralentir la vitesse des automobilistes

- ◆ **Quartiers Bertrand et Bourruque :** installation d'espaces agglomérés (photos existantes en mairie)
- ◆ **Route de Cabeil :** mise en place d'un dos d'âne à côté du City parc
- ◆ **Sortie Est du village :** pose d'un radar tourelle par les services de la préfecture des Landes à venir

## Animaux errants

**Vu les nombreuses plaintes en mairie relatives aux divagations de chiens errants, un arrêté municipal a été pris en juin 2021 afin d'assurer la sécurité et la salubrité publique des administrés.**

« Tout animal errant sera capturé et conduit à la fourrière intercommunale animalière. Dans un délai franc de 8 jours ouvrés et après le règlement des frais afférents à cette prise en charge, les propriétaires pourront demander la restitution de leur animal ».

## Transition énergétique



### Pôle technique

Ce nouveau bâtiment, équipé sur sa toiture de panneaux photovoltaïques en autoconsommation, s'inscrit dans la démarche de transition énergétique.

### Parc photovoltaïque

Cette année encore, la ferme a produit des légumes BIO grâce à son maraîcher Mr Lionel DARMAGNAC.

**Quelques chiffres de production :** 1500 potimarrons, 1666 butternuts et 1.5 tonnes de pommes de terre.



### Diagnostic énergétique des bâtiments publics : SYDEC

La commune en partenariat avec le SYDEC va lancer une étude sur les bâtiments publics, l'objectif étant de cibler les plus énergivores d'entre eux. Ce programme pluriannuel sera établi pour les cinq bâtiments les plus coûteux en électricité et permettra à terme, de limiter l'empreinte carbone (gestionnaire de flux).

### Remplacement des derniers lampadaires bulle de la commune

La loi contre la pollution lumineuse préconisant un flux d'éclairage lumineux vers le sol, les derniers lampadaires bulle de la commune vont être remplacés par des éclairages à LED.

Ce programme pluriannuel qui a pour objectif de diminuer les consommations énergétiques, débutera début 2022.

### Remplacement des mâts d'éclairage au stade de foot

L'éclairage actuel du stade de foot a été remplacé par des éclairages à LED.

Malgré la suppression de deux mâts existants, la totalité du stade continue d'être éclairée de manière optimale et à moindre coût.



# PROJETS 2022

## Environnement

### Forêt communale



◆ Les 200 derniers hectares de forêt communale seront gérés par l'Office National des Forêts (ONF), ce qui permettra d'inscrire les 1600 hectares de la forêt communale en une gestion forestière durable et certifiée (PEFC).

◆ Dans le cadre de la feuille de route environnementale Néo Terra, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'ONF ont validé en 2019 un programme d'actions opérationnelles sur 3 ans visant à répondre aux nouveaux défis auxquels doit faire face la forêt :

les évolutions climatiques (tempêtes, érosions, incendies, insectes ravageurs), le rôle de la forêt face au changement climatique, (la séquestration de carbone) et la demande sociale de plus en plus forte à l'égard des forêts publiques ouvertes par nature.

◆ La commune d'Ychoux est concernée par des expérimentations sur effets de mélange de feuillus / résineux pour optimiser la résistance et la résilience des forêts de Nouvelle-Aquitaine.

**Sur 2 ans, ce seront 14 sites de 5 hectares soit 70 hectares de forêts mélangées qui seront mis en place.**

### Protection de l'environnement

Dans le cadre de la défense de la forêt contre l'incendie, trois citernes d'eau de 60m<sup>3</sup> chacune ont été installées dans les quartiers CABEIL - LAVIGNE et BERTRAND.



### Opérations d'aménagement

Après de longues démarches administratives, le permis d'aménager du **lotissement communal** composé de 20 lots, dénommé « **Lou Campot** », route de Perric à Ychoux, a été accordé par les services de l'État au mois d'octobre dernier.

Le cabinet « Arkétude » a ensuite procédé au bornage du terrain en question fin novembre. Le marché public relatif aux travaux de viabilisation est en cours.

La commercialisation des lots, que nous espérons 2<sup>ème</sup> semestre 2022, sera annoncée à la population sur le site internet, l'application « Panneau Pocket » et dans la presse locale. Les critères de sélection des candidats favoriseront les **primo-accédants**, qui souhaitent acquérir un terrain pour y construire leur résidence principale.

Cette opération jouxte une parcelle qui fait également l'objet d'un projet d'aménagement d'un **lotissement privé**, dénommé « **Franck Lahary** », de 70 lots.

A noter enfin la réalisation sur l'ensemble de ces deux actions, d'un **macro-lot** de 3540 m<sup>2</sup>, exclusivement réservé à des **logements sociaux**.



### Étude préalable aux aménagements des abords de la retenue des forges à Ychoux

**La municipalité a souhaité mener une étude afin de mieux aménager et protéger le site remarquable qu'est le Lac des Forges et ses abords.**

Cette étude est mise en œuvre par Géolandes (syndicat mixte du département Landes), et financée à 60% par le Conseil Départemental des Landes, à 20% par la Communauté de Communes des Grands Lacs et à 20% par l'État. Coût total de l'étude : 13 772,50 €. Elle se déroule de juin 2021 à juin 2022.

#### Objectifs de l'étude :

- ◆ Qualifier la sensibilité du site en terme environnemental, paysager...
- ◆ Diagnostiquer la fréquentation par le public, au regard notamment de la sensibilité écologique du site
- ◆ Définir la stratégie d'accueil sur le site
- ◆ Orienter les aménagements du site en fonction de la fréquentation attendue et souhaitée

#### Phases de l'étude :

- 1 - Analyse et diagnostic du site (analyse foncière, paysagère, réglementaire, environnementale, ainsi qu'en terme d'aménagement, de fréquentation, fonctionnement...)
- 2 - Définir un projet d'aménagement et de gestion pluriannuelle
- 3 - Évaluation du projet

Dans ce cadre, les habitants de la commune ont été consultés le 18 septembre 2021 lors d'une « table longue » mise en place sur le site. Vous vous êtes exprimés sur les atouts, les dysfonctionnements, et avez fait part de propositions. Nous vous en remercions, c'est indispensable à la réussite du projet !

### Ecoles

- ◆ Installation de capteurs CO2 dans toutes les classes et salles de restauration
- ◆ Achat de matériel numérique à destination des classes pour l'école élémentaire

# Urbanisme



**Instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) : déclaration préalable, permis de construire et certificat d'urbanisme.**

**Vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne. C'est plus simple, plus rapide et plus accessible !**

Suite à la dissolution de l'entente qui liait les communes de la Communauté de Communes des Grands Lacs au service instructeur de la mairie de Biscarrosse en date du 31 décembre 2021, la commune a signé une convention avec l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales (ADACL) pour l'instruction des dossiers d'urbanisme.

Vous avez maintenant la possibilité de déposer depuis chez vous et à toute heure votre certificat d'urbanisme, votre permis de construire ou votre déclaration préalable de manière dématérialisée.

**Pour cela rendez-vous sur :**

**[www.adacl40.fr/content/demande-d'autorisation-d-urbanisme-en-ligne](http://www.adacl40.fr/content/demande-d'autorisation-d-urbanisme-en-ligne)**

Ce lien est également accessible depuis le site internet de la mairie dans la rubrique « Mes démarches en ligne ».



## Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

**Une procédure de modification du PLU s'est avérée indispensable. Les principales modifications porteront sur :**

- ◆ le changement de zonage d'une partie de parcelle classée actuellement en zone constructible alors que celle-ci se trouve en zone humide,
- ◆ les règles d'implantation des constructions,
- ◆ les hauteurs des clôtures et matériaux utilisés,
- ◆ la possibilité de construire sur la zone du ball-trap une maison d'habitation destinée au gardiennage du site,
- ◆ l'autorisation d'édifier des bâtiments destinés à l'activité de maraîchage sur les terrains qui accueillent les centrales photovoltaïques.

La Commune a fait appel **au service de l'ADACL** pour l'élaboration de cette modification qui est actuellement en cours.

## Divers

### Permanence des élus :

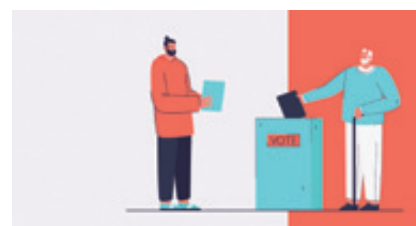
**nouveau concept !**

À partir du mois de février, les élus vous proposeront des RDV en dehors de la Mairie.

Ces permanences nous permettront de vous rencontrer pour vous présenter des projets comme le Pôle technique, vous faire découvrir des infrastructures telle que la Plaine des sports mais aussi pour recueillir vos avis par quartier.

**Alors n'hésitez plus, venez !**

### Élections



La crise sanitaire nous a amené à déplacer les bureaux de vote lors des dernières élections.

Ce nouveau concept a été apprécié par la majorité des personnes, ce qui nous a conduit à demander à la Préfecture de maintenir l'emplacement des deux bureaux de vote à la salle des fêtes, sise route Simon Dumartin.

Rendez-vous pour les élections présidentielles au mois d'avril 2022.

### Le marché

**Venez découvrir les produits du marché**, le mercredi matin de 8h à 13h. Place Maurice Boyau (parking des stades) ainsi que le samedi matin.



# La communication



## L'application « Panneau Pocket »

Toutes les informations de la commune à portée de main et en temps réel ! Il s'agit d'une application facile d'utilisation qui permet de recevoir l'actualité, les alertes, les infos pratiques et l'agenda événementiel du territoire.

**Retrouvez toutes les informations et alertes de votre Commune sur PanneauPocket**

**Depuis un téléphone ou une tablette**

- 1 Recherchez PanneauPocket sur AppStore, PlayStore ou AppGallery et téléchargez l'application gratuitement.
- 2 Ouvrez PanneauPocket et recherchez votre commune ou votre code postal et cliquez sur le cœur situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

**Depuis un ordinateur**

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

Saisissez le nom de la commune, Intercommunalité, école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone ou milieu de filtrage.

**C'EST SIMPLE ET GRATUIT**  
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

## PAROLES D'UTILISATEURS :

« C'est un **mémo des infos** facilement consultable »

« Parfait pour les infos pratiques : **Poste, Pharmacies de garde et Médecins** »

« Très bien pour être informés surtout si on ne passe pas devant le panneau lumineux dans la semaine »

« Très contente d'y trouver le **programme des animations** »

« Liens vers le **site de la Mairie** très utiles »

Merci à Céline, Paquita, Florence, Rémi, Marc que nous avons rencontrés.



## Bon à savoir :

Vous n'avez pas de téléphone adapté pour profiter de l'application mais vous avez un ordinateur avec accès internet : vous pouvez accéder à Panneau Pocket en cliquant sur le lien **Panneau Pocket** ou sur [mairie-ychoux.com](http://mairie-ychoux.com), onglet « Vie quotidienne ».



La newsletter d'Ychoux

Abonnez-vous à la newsletter d'Ychoux à l'aide du lien suivant :

<https://mairie-ychoux.com/newsletter/subscribe> pour recevoir dans votre messagerie électronique, des informations concernant l'actualité et les dates à retenir.

## Le logo change de look !



Ce nouveau logotype, élégant est représentatif d'Ychoux.

Nous avons également opté pour un **insigne** qui apparaîtra désormais sur tous les supports de communication de la municipalité.



## Nouveaux arrivants

Les personnes nouvellement arrivées à Ychoux dans le courant de l'année sont invitées à venir se présenter en mairie. Lors du forum des associations qui a lieu au mois de septembre, un **kit de bienvenue sera alors remis aux inscrits**, dans lequel vous trouverez diverses informations et petites attentions.



### L'application Loopi, le compagnon de vos balades à vélo et à pied



**Cette application vous propose des balades à vélo et à pied.**

Différents parcours vous sont proposés : que vous soyez en famille ou entre amis, sportif ou plutôt en « mode tranquille », vous trouverez chaussure à votre pied !

**Vous pourrez :**

- ◆ découvrir une sélection de points d'intérêt tel le patrimoine local, des lieux pratiques comme des aires de pique-nique, des ateliers de réparation de vélo...
- ◆ vous déplacer en toute sécurité avec le GPS : un guidage vocal peut être activé.
- ◆ profiter, à vélo, d'un trajet qui favorise le passage par des voies dédiées (véloroutes, pistes cyclables, etc.).
- ◆ utiliser cette application partout grâce au téléchargement préalable de vos balades.

Avec Loopi, vous êtes sûr de ne pas vous perdre où que vous soyez !

**Cette application est gratuite et disponible sur Android et IOS.**

[www.loopi-velo.fr](http://www.loopi-velo.fr)

## En route vers une Résidence Séniors à Ychoux !

Dans une démarche sociale et solidaire, le CCAS d'Ychoux a lancé une étude préalable à la mise en œuvre d'une opération « d'habitat regroupé » pour personnes seules ou en couples retraités.



Une convention avec le bailleur social SOLIHA Landes a été signée pour bénéficier de son accompagnement et expertise.

À l'inverse des maisons de retraite, il est question d'une résidence qui ne sera pas médicalisée, où chaque résident aura son propre logement.

Il s'agit d'une solution d'accueil innovante, correspondant aux besoins actuels des personnes séniors.

L'objectif est de favoriser le maintien à domicile, de répondre au libre choix de la personne autonome, faiblement dépendante ou handicapée : continuer à vivre dans sa commune d'origine, de garder ses habitudes de loisirs et de fréquentations amicales, ainsi que son personnel soignant (médecins, infirmières, ...), de maintenir le portage de repas, etc.

Une parcelle située en centre-bourg, à proximité des commerces et des équipements, serait susceptible d'accueillir cette opération d'appartements individuels et d'espaces partagés (salle de convivialité, jardinage, etc.).

Convaincue par ce nouveau concept d'accueil, l'équipe municipale, dans le cadre d'une étude de faisabilité, a réalisé une enquête des besoins auprès des personnes âgées de plus de 60 ans.

**111 questionnaires ont été retournés, avec des avis très positifs sur le projet.** 75 personnes seraient intéressées par l'habitat regroupé, dont 16 prêtes à déménager à court terme.

Suite à cette analyse des besoins, une amorce du projet social de l'opération est en cours d'élaboration. Elle détaillera les objectifs de la politique sociale de l'établissement ainsi que les mesures permettant la réalisation de ceux-ci.

## Redécouvrir notre village « Au cœur d'Ychoux »

Jeu réalisé en 2020 par la classe de CM1 - CM2 de l'école élémentaire d'Ychoux de M. Stéphane Larré-Larrouy.

### La genèse

Ce jeu est directement inspiré du géocaching et des parcours de Terra Aventura, une application du Conseil Départemental qui permet de découvrir un lieu en effectuant un parcours. A chaque étape, une énigme doit être résolue et cela permet d'accéder à l'étape suivante.

A Ychoux, seul un parcours était proposé par Terra Aventura pour découvrir le lac des Forges. L'idée était donc de proposer un parcours de ce type **au cœur du village d'Ychoux** et ouvert à tous, à n'importe quel moment.

**Pour jouer :**

Venez chercher la feuille de route à la mairie ou utilisez ce QRcode :





## Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

### Repas annuel des séniors

Une animation musicale accompagnera le traditionnel repas des séniors qui aura lieu le 12 février 2022 à la salle des fêtes.

Si vous avez 70 ans et plus en 2022 et que vous ne recevez pas d'invitation de la part de la Mairie, vous pouvez vous inscrire en contactant notre secrétariat au **05 58 82 36 01**.



### Aide alimentaire



La distribution de denrées alimentaires a maintenant lieu à la **Salle des Solidarités 5 rue Francis Planté**. Des colis de denrées sont distribués aux bénéficiaires tous les 15 jours. Cette aide est accordée après évaluation auprès d'une assistante sociale du Conseil Départemental ou d'un service social spécialisé. Cette aide n'est possible que grâce au bénévolat d'Ychoussois impliqués dans les actions sociales.

Nous remercions nos généreux donateurs (agriculteurs, commerçants, particuliers...) pour leur aide qui améliorent ainsi les paniers de la Banque Alimentaire.

### Aide aux personnes en difficulté

Un secours financier exceptionnel peut être octroyé par le CCAS (aide au chauffage, participation au paiement de la redevance eau ou ordures ménagères, bon carburant...) selon les critères de revenus et la situation sociale. La demande doit être adressée à Monsieur le Maire.

### Téléalarme



Un problème survient - malaise, chute, urgence médicale - Il suffit de presser la touche « appel » du boîtier ou de son médaillon pour être mis en contact avec un opérateur des secours.

**Le service fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.**

❖ **Tarif : 30 € par trimestre.**

### Portage du repas

Pour les personnes âgées, malades ou en situation de handicap, un portage de repas à domicile peut être réalisé le midi du lundi au vendredi.

❖ **Tarif : 7,80 € par prestation commandée.**



### La téléalarme couplée à d'autres services

[www.departements.fr/landes-laboratoire-mieux-vivre-a-domicile/](http://www.departements.fr/landes-laboratoire-mieux-vivre-a-domicile/)

### Des solutions concrètes

**UN ACCOMPAGNEMENT HUMAIN**  
Votre accompagnant sera l'interlocuteur unique pour vous et vos proches.

Il sera présent pour :

- vous écouter
- prendre de vos nouvelles régulièrement
- répondre à vos demandes et vous accompagner avec pédagogie dans l'usage des services
- recueillir votre satisfaction
- transmettre vos besoins complémentaires auprès des acteurs locaux compétents

## vivre À DOMICILE

DES SERVICES ADAPTÉS À MES BESOINS

XL AUTONOMIE  
Secours 24h-24h  
par le Département des Landes et La Poste

**En savoir plus**

Contactez-nous !  
Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

**Votre contact :**  
Thomas Guerlin

**Email**  
xlautonomie@laposte.fr

**Téléphone**  
N° de ligne fixe 05 58 41 90 84  
Du lundi au vendredi,  
de 9 h à 12h et de 14h à 18h

**Adresse**  
XL Autonomie  
1 avenue de la Gare  
CS 30068  
40102 DAX CEDEX

**Site internet**  
[www.xl-autonomie.fr](http://www.xl-autonomie.fr)

### Tarifification

Service « Vivre à domicile » avec abonnement mensuel forfaitaire

Prix fixe de 30 € TTC avec engagement de 12 mois,

éligible au crédit d'impôt relatif aux services à la personne soit **15 € TTC / mois** après déduction fiscale. Ce montant inclut déjà les aides sociales associées à la délivrance du service public délégué.

**Colis de Noël**  
le CCAS offre un cadeau de fin d'année pour les anciens Ychoussois qui résident en Maison de Retraite, ainsi qu'aux personnes âgées de la Commune, en difficulté sociale.

### Fonds local d'aide aux jeunes

- ❖ Jeunes de 16 ans à 25 ans.
- ❖ **La Mission Locale** vous accueille, vous informe et soutient vos projets.
- ❖ Centre Administratif Parentis-en-Born **sur RDV.**



# PÔLE ENFANCE

IMAGINATION

JOIE

CURIOSITÉ

Direction  
du Pôle Enfance :

Téléphone :

05 58 82 36 01 (mairie)  
du lundi au vendredi  
de 08h30 à 12h00

Mail :  
enfance@ychoux.fr

Le Pôle Enfance gère tous les temps d'accueil de loisirs périscolaires et extrascolaires :

- ◆ accueil du matin à partir de 7h15
- ◆ accueil du soir jusqu'à 18h30
- ◆ la pause méridienne et la restauration
- ◆ les temps d'activités périscolaires (TAP)
- ◆ accueil périscolaire du mercredi après-midi
- ◆ accueil de loisirs des vacances

L'inscription aux services périscolaires et extrascolaires est annuelle et obligatoire. Elle se fait en version papier auprès du Pôle Enfance de la mairie pour une première inscription ou pour un renouvellement si la famille n'a pas choisi d'adhérer au Portail des Familles.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur la page d'accueil du Portail des Familles :

<https://portailfamilles.ychoux.fr/>

Depuis la rentrée de septembre 2021, toutes les familles disposent d'un compte.

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire est un lieu de partages, d'échanges, de jeux, d'activités, d'expressions et de détente.

L'équipe d'animation accueille vos enfants et propose des activités diverses et variées.

Merci aux associations du Hand Ball et Rugby pour leurs interventions au sein des TAP maternelle et élémentaire, les enfants apprécient beaucoup les jeux proposés autour du sport.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, les garderies du mercredi midi (maternelle et élémentaire) sont rassemblées sur le site élémentaire.

Les enfants de l'école maternelle, inscrits à la garderie de midi ou qui n'ont pas été récupérés par un parent, prennent le bus, à 12h, pour rejoindre la garderie de l'école élémentaire.



Les activités au fil de l'année. L'équipe de la maternelle !



Projet nichoir terminé et présenté à Mr Le Maire en fin d'année scolaire

Tirage de  
la Tombola de  
l'Association  
« Les Loustics »  
réalisé dans le  
temps TAP



« Jouer à la balle assise et  
à la balle aux prisonniers »  
Axel 10 ans

« La récré c'est super pour  
parler avec ses copains »  
Raphaël 8 ans

« J'aime dessiner et jouer »  
Nina 7 ans

« J'aime dessiner »  
Anatole 5 ans



« J'adore les kapla »  
Eléonore et Lou-Ann  
7 ans



LOISIRS



## ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES

L'accueil de loisirs fonctionne la première semaine de chaque période de petites vacances (sauf Noël) et les 4 semaines du mois de juillet.

Pour plus d'informations, se référer au portail des familles.

<https://www.mairie-ychoux.com/Enfance-et-Jeunesse/Enfance/Portail-des-familles>

Lors des vacances d'hiver, l'équipe a proposé un thème commun « Tombe la neige ». Malheureusement, le contexte sanitaire n'a pas permis de faire des sorties.

Cet été, de nombreux thèmes ont été proposés aux enfants :

- ◆ Les Petites bêtes / Le coton sous toutes ses coutures
- ◆ Le grand voyage / Le tourbillon des gouttes
- ◆ Le bureau des rêves / Œil de lynx
- ◆ La ronde de l'été / La semaine en folie.

Des sorties ont été organisées pour le grand plaisir des enfants :

- ◆ visite de la lagune de Coton
- ◆ visite de la ferme Taris à Moustey
- ◆ visite du zoo de La Teste.



Sans oublier l'animation rugby avec l'association **Ychoux Olympique Rugby**. Merci aux membres bénévoles qui ont offert un tee-shirt et une médaille à tous les enfants.

De la musique et un goûter (préparé par les enfants) ont clôturé la dernière journée.

## RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire est proposée tous les midis pendant les temps scolaires et d'accueil de loisirs.

Les menus réalisés ont pour objectifs d'être variés, équilibrés et favoriser l'éducation du goût. Nous noterons pendant cette année 2021 une nette augmentation des aliments d'origine biologique et d'origine locale.

### Nouveauté

L'arrivée d'**Eva** au sein de l'équipe Restauration Scolaire composée de **Mélanie et Bruno**.

*Eva suit la formation du CAP Cuisine en apprentissage.*

Les enfants des écoles maternelle et élémentaire ont un menu unique, servi à table pour la maternelle, en self pour l'élémentaire.

Les enfants sont accueillis et accompagnés pendant leur repas par le personnel municipal. Ce temps de repas est l'occasion aussi de favoriser les apprentissages concernant l'autonomie et la socialisation, en faisant respecter les règles d'hygiène et de vie en collectivité.



### Au Pré de l'assiette ?

Notre restaurant scolaire a participé à l'Opération « Au Pré de l'Assiette », comme **25 établissements des Landes acheteurs sur Agrilocal40 ce qui représente plus de 7 300 convives !**

L'opération « Au Pré de l'Assiette » mise en place par le Conseil Départemental des Landes s'est déroulée **du 11 au 15 Octobre, pendant la semaine du Goût.**

Cet événement fut l'occasion de proposer dans les menus des produits issus des circuits courts et de proximité. Les fournisseurs qui ont participé à cette opération seront dorénavant réguliers. Ce fut l'occasion pour les enfants de découvrir et goûter les produits régionaux, d'échanger autour des aliments avec Mélanie et Bruno (cuisiniers de la restauration scolaire), de jouer à « Mémo », des récompenses ont été offertes, distribution de recettes, de crayons de couleurs, de jeux de cartes...

**Ils se sont régalés !!! Bravo aux enfants et aux agents de la restauration scolaire.**

Cette opération a été un véritable succès, elle sera reconduite l'an prochain.





Service  
enfance



## PEDT/PLAN MERCREDI 2021/2024

**Notre Projet Éducatif Territorial (PEDT) / Plan MERCREDI a été validé par les Services de l'État et renouvelé pour 3 ans.**

Pour élaborer et suivre ce document, un comité de pilotage permet de réunir autour d'une table tous les acteurs qui interviennent dans la vie de l'enfant, de considérer ce dernier dans sa globalité et de créer un lien entre tous ces acteurs.

**3 objectifs ont été définis pour les 3 années à venir :**

- 1 - Assurer la complémentarité, la continuité et la cohérence des temps éducatifs à travers une coopération renforcée
- 2 - Développer l'apprentissage à la vie citoyenne, en sensibilisant les enfants au développement durable, en découvrant le patrimoine dont la forêt, en développant les partenariats avec les associations de la commune
- 3 - Prendre en compte l'enfant de sa naissance au début de l'âge adulte.

Le PEDT est également composé du **PLAN MERCREDI** et nous avons signé la charte qualité Plan mercredi qui comprend 4 objectifs.

- ◆ Complémentarité et cohérence éducatives des différents temps de l'enfant,
- ◆ Inclusion et accessibilité de tous les publics,
- ◆ Inscription des activités sur le territoire en relation avec les acteurs,
- ◆ Développement d'activités éducatives de qualité

Tous ces objectifs sont déclinés dans les projets des accueils de loisirs (périscolaire et extrascolaire).

## PROJET

**« Dans 1000 communes, la forêt fait école »**

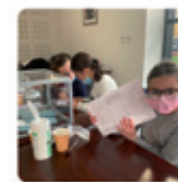
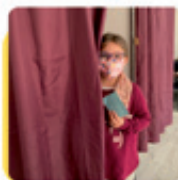
**Ce programme est porté par le réseau des Communes Forestières.**

La commune d'Ychoux a mis à disposition une parcelle située à 5mn de l'école élémentaire avec un accès par la piste cyclable. Elle est composée de pins maritimes et de feuillus. Visites, interventions de professionnels et activités autour de la forêt seront au programme de ce projet qui sera transmis d'une année sur l'autre à d'autres groupes d'enfants.



2 classes de l'école élémentaire d'Ychoux se sont portées volontaires (Mme Blanc et M. Larré-Larrouy) ; l'accueil de loisirs, la Médiathèque et le Conseil Municipal des Enfants participeront également.

Ce projet de Forêt Pédagogique correspond totalement aux objectifs du PEDT ; c'est l'opportunité de renforcer le lien entre le scolaire et le péri-extrascolaire.



**Dimanche 28 novembre ont eu lieu les élections du Conseil Municipal des Enfants.**

42 votants sur 53 se sont exprimés, soit en se déplaçant, soit en participant par correspondance. Avec un taux de 79,24%, la relève s'affirme ! Du CM1 à la 6<sup>ème</sup>, les idées fusent, le désir de contribuer au développement du village est source d'inspiration.

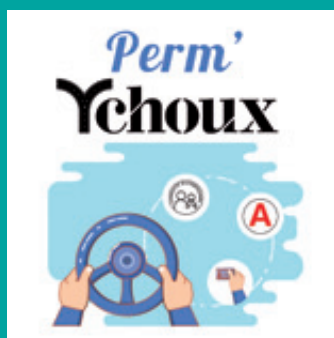
Félicitations à tous les candidats pour leur campagne.

**13 conseillers ont été élus :**

CAPONEIouan, CHAUSSE Maël, DAUBORD Raphaël, ELACHABY Samy, EL MORABITE Aya, FARIA Louise, JOACHIM Anaëlle, LEROY Lucie, MENARD ROULET Lola, MIGUEL MEIRIHO Sarah, PLENACOSTE Zélie, PUIG Eva, TOURBIN DRAPEAU Jade.

**Leur premier conseil s'est tenu le samedi 11 décembre.**

## Perm'Ychoux



- ❖ Aide de 500 € versés aux 15-19 ans
- ❖ Contrepartie de 30h effectuées dans un service communal
- ❖ **Contact**er la mairie avant toute démarche auprès d'une auto-école

Les retours des Perm'Ychoux sont encore positifs cette année.

Les jeunes ont eu plaisir à travailler dans nos services.

Possibilité d'obtenir une **aide supplémentaire** du Département.

**Renseignements** à la Mairie ou sur [landes.fr](http://landes.fr) (Pack XL Jeunes)

## Semaine citrouilles, butternuts et potimarrons

18 jeunes de 10 à 15 ans ont profité des ateliers proposés par la municipalité pendant la première semaine des vacances de la Toussaint.



Cette équipe fort sympathique et dynamique a su, grâce à sa créativité et son entraide, faire profiter son village de décorations et illuminations pendant quelques jours. **Sans plus tarder, rendez-vous sur notre site, onglet « Enfance et Jeunesse » pour cliquer sur la vidéo et découvrir les « défis » relevés !**

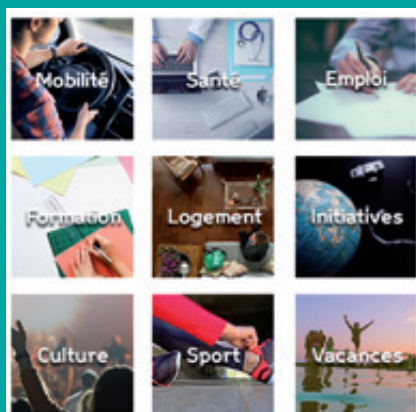
## Département : info aux jeunes

[www.landes.fr/pack-jeunes](http://www.landes.fr/pack-jeunes)

**Pack XL Jeunes + d'autonomie pour les 11 - 30 ans**

Aide à l'autonomie, insertion, logement, santé, mobilité, valorisation des projets qui tiennent à cœur...

Le Département prend soin de la jeunesse !



Objectif : offrir à tous les jeunes landais, les moyens de s'épanouir et d'accéder à l'autonomie. **Découvrez tous les outils pour vos parcours !**



## Commune

### Théâtre

Après une longue absence, le théâtre est de retour sur les planches de notre salle des fêtes.

**Le 7 novembre dernier**, la troupe TN 10 a conquis les spectateurs venus en nombre pour se changer les idées. Une pièce légère et amusante dont l'histoire se tisse au fur et à mesure que les Rouchon et les Brochon s'envoient des cartes postales de leurs vacances.

**Ne ratez pas la prochaine représentation !**





## L'enquête culturelle

**112 enquêtes ont été complétées : 92 en ligne et 20 via le questionnaire papier.** Vous pouvez retrouver le compte-rendu sur notre site :

<https://www.mairie-ychoux.com/Vie-culturelle>

Les propositions culturelles étant multiples, nous avons choisi d'organiser des séances de cinéma en juillet et octobre, du théâtre en novembre. Ces événements s'ajoutent à ceux proposés par la Médiathèque, ce qui vient étoffer l'offre culturelle déjà existante.

Concernant les propositions des pratiques amateurs que vous souhaitez voir se développer sur Ychoux, la commission Culture-Jeunesse va les étudier et nous vous informerons des suites qu'il sera possible de donner.

Enfin, que vous soyez prêt.e.s à partager votre talent ou à aider de façon bénévole, nous vous invitons à nous écrire à [culture@ychoux.fr](mailto:culture@ychoux.fr) afin que nous puissions vous contacter et vous rencontrer.

Dans le message, merci de préciser : Nom / Prénom / Téléphone et votre proposition.

### BON À SAVOIR

Vous souhaitez participer au choix du prochain film en plein air sur notre commune ? Surveillez le panneau pocket au mois de juin 2022, vous serez invités à vous rendre au cinéma Le Félix de Labouheyre pour l'atelier de programmation.



## Le cinéma

L'an dernier nous vous annonçons notre partenariat avec le cinéma Le Félix de Labouheyre et notre adhésion au dispositif national « Passeurs d'Images » qui permet de développer des projets d'éducation artistique et culturelle tout en conservant une certaine singularité.

**Le 17 juillet** le cinéma en plein air a fait son apparition avec la projection de **Invictus de Clint Eastwood** sur le stade de rugby.

Le cinéma en plein air offre de l'espace et une certaine forme de liberté ! C'est allongé sur une serviette de plage, assis sur la pelouse ou dans les tribunes que le public, amateur de rugby ou non, a pu apprécier le film tout en dégustant boissons et pop-corn proposés à la vente par le Y.O.



Les applaudissements des 110 personnes présentes qui ont retenti dans le stade à la fin de la séance ont été les témoins d'une soirée appréciée.

**Le 28 octobre dernier** a eu lieu une séance dans la salle des fêtes avec **Pixels un film de Chris Columbus** en lien avec le thème d'Halloween.

Cette séance a rassemblé une soixantaine de personnes dont les jeunes inscrits à la semaine Halloween qui dans l'après-midi avaient participé à un atelier sur les effets spéciaux afin de mieux en comprendre les techniques.

## Médiathèque

La Médiathèque d'Ychoux est un service public, géré par la municipalité, qui participe à la vie culturelle et sociale de la commune en favorisant :

- ◆ Un accès égalitaire à tous les médias en matière de loisirs, de culture, d'information et de formation continue.
- ◆ La promotion du livre et de la lecture plaisir sous toutes ses formes, auprès du jeune public.
- ◆ La consultation et l'emprunt de documents très variés.
- ◆ Le plaisir de la découverte et l'épanouissement personnel au moyen de différentes formes d'expression culturelle, expositions, rencontres d'auteurs, animations diverses.

C'est un lieu de détente, un espace de rencontre et d'autonomie pour les grands et les petits. Brigitte et Maïder, ainsi que les bénévoles, sont présentes afin de conseiller le public et répondre à ses questions. Ces agents interviennent également sur les temps d'accueil périscolaire, en s'appuyant sur les outils culturels.

## Programmation 2021

### Mars

- ◆ « **Le printemps des poètes** » sous le thème du désir a inspiré quelques-uns de nos adhérents !

### Avril/juin

- ◆ « **Les abeilles sont nos amies** », exposition prêtée par la médiathèque départementale des Landes, pour apprendre à connaître leur mode de vie pour mieux les protéger.
- ◆ « **Outre-Mer de France** », exposition réalisée par l'association les Amis de la médiathèque de Biscarrosse et Globexpo, était visible dans diverses communes : Ychoux, Biscarrosse, Sanguinet, Sainte-Eulalie-en-Born. Tous les curieux ont pu participer à la chasse au trésor.



1. Le printemps des poètes
2. Les abeilles sont nos amies

## Octobre

- ◆ « **Itinéraires** », manifestation culturelle organisée par la médiathèque départementale des Landes et les bibliothèques du réseau, avec pour thème « **Égalité fille/garçon** ».



Pour l'édition 2021 de la manifestation d'itinéraires, nous avons eu le plaisir de recevoir le **jeudi 21/10, Pascale Dewambrechies**, auteure de deux romans, « **L'effacement** » et « **Juste la lumière** ». Cette rencontre nous a permis de mieux apprécier le parcours de ces deux femmes, Gilda et Eva, à deux époques différentes, avec des destins plutôt subis que choisis. Ces deux chemins de vie ont pris une autre dimension par la présence de leur auteure.

L'auteure s'est beaucoup battue pour les valeurs féministes, et continue à s'y investir à travers de multiples actions. En tant que Présidente de la fondation de France du Sud-Ouest, elle accompagne de nombreux projets, concernant l'égalité homme/femme, mais également dans le développement durable.

Ce fut un échange très agréable. Les personnes présentes ce soir-là ont découvert une auteure passionnée, engagée, et abordable. Il semblerait qu'une nouvelle histoire de femme est en devenir dans son esprit. Peut-être aurons-nous le plaisir de retrouver Pascale prochainement. Nous remercions également Patricia Martinez des Éditions Passiflore de Dax, qui a animé le débat.

- ◆ Dans la continuité de l'Édition Itinéraires, nous avons proposé le **jeudi 28/10**, pour un public familial, toujours sur le thème égalité fille/garçon, un spectacle de lectures théâtralisées, par la Compagnie « **Marge rousse** », représentée par **Sylvie Batby**.



Peut-être un prochain rendez-vous avec la Marge rousse, avec une nouvelle thématique ?

Au travers de plusieurs albums, agrémentés de chansons, Sylvie a su donner du vivant à ces textes, par sa voix, ses gestes, ses tempi, ses mouvements. Les enfants sont restés captivés du début à la fin. Ils ont pris part aux rythmes, aux chansons et à l'unanimité ils sont tombés d'accord « Genre, même pas vrai ».



- ◆ Une exposition « **Bien dans son genre** », du 14/10 au 18/11, réalisée par la société Utopique Éditions, a été proposée pour compléter le thème égalité homme/femme.

L'objectif était de sensibiliser le public enfant ou adulte, à la question de l'égalité. Muni de sa fiche test, on pouvait cocher les réponses qui correspondaient au vu des questions posées sur les différents panneaux installés dans la médiathèque. Au dos de la fiche, une analyse était proposée. C'était l'occasion de réagir face à des situations non conventionnelles, de réfléchir au rôle de chacun au sein de la famille et de la société.

## Novembre

- ◆ 2<sup>ème</sup> édition du concours photos « **Nature insolite** ». Ouvert aux adultes et aux enfants il donne à chacun la possibilité de découvrir notre territoire.

## Décembre

### Deux séances de film :

- ◆ « **Arthur et la magie de Noël** » un programme de 2 courts-métrages d'animation, « **Charlie, le bonhomme de neige** » et « **Arthur et les aurores boréales** » pour les enfants à partir de 3 ans.
- ◆ « **Le garçon et la bête** » film d'animation de Mamoru Hosoda, public 11/15 ans.

## NOUVEAUTÉS 2021

**La boîte de retour** installée en septembre sur la porte principale, vous pourrez y glisser vos documents en dehors des heures d'ouverture.

### Le portage à domicile

#### Service dédié aux personnes dites empêchées

- ◆ Les personnes à mobilité réduite (personnes âgées ou handicapées).
- ◆ Les personnes en longue maladie obligées de rester à domicile.
- ◆ Les personnes isolées, ne pouvant se déplacer.

*(Les personnes n'entrant pas dans ces catégories ne pourraient en bénéficier)*

**N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou courriel.**

### Pôle numérique

Acquisition de tablettes et d'un vidéoprojecteur.

Livres interactifs, livres à réalité augmentée, applications liées aux livres vous seront bientôt proposés.

## École maternelle

La rentrée des 18 Petits, 26 Moyens et 15 Grands s'est faite en septembre, dans une école fraîchement repeinte. Ils peuvent également profiter de la nouvelle structure de jeux de la cour de récréation installée début 2021 sur laquelle ils jouent ensemble et exercent leur agilité.

Il y a trois classes à l'école maternelle : celle des Petits, celle des Moyens et celle des Moyens et des Grands. La pédagogie est centrée sur l'enfant et l'objectif est de permettre à tous d'apprendre et de progresser à son rythme dans les meilleures conditions.

L'école maternelle est une étape fondamentale pour l'épanouissement et la réussite de chacun.

Les enseignantes (Mmes BALDASSINI, ORONoz et DUCOUT) et les ATSEM (Mmes CHARRIER, BRODE, GUINOARD, DAVID et BARRAIL) travaillent ensemble pour aider les enfants à apprendre et à grandir pendant les trois années qu'ils passent dans la structure.



## École élémentaire

Après une année et demie hors du commun, nous espérons que la nouvelle année qui se présente à nous permettra un retour à une vie dans l'école plus normale.

Pour cette année nous avons dû nous adapter souvent dans l'urgence et mener un travail en étroite collaboration avec la Municipalité pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions compte tenu des contraintes sanitaires imposées.

Un projet mené par la classe de M. Larre-Larrouy CM1/CM2 en 2019 2020 a pu enfin se concrétiser cette année avec l'aide de la Municipalité, de l'office du tourisme des Grands Lacs et de la médiathèque, il s'agit du jeu « Au cœur d'YCHOUX » qui permet de découvrir le village sous la forme d'un parcours ludique à l'aide d'un smartphone. Cette année, nous avons apporté de l'innovation dans les temps de récréation puisque des jeux sont à disposition des élèves.

**L'équipe enseignante a réussi à mener des projets et sorties malgré les différents confinements :**

- ◆ Cycle 3 : projet choral, la classe de CM2 a créé et enregistré une chanson.
- ◆ CM2 et CM1/CM2 : fête de la science en octobre 2020 en collaboration avec le musée de l'hydraviation de Biscarrosse.
- ◆ CM1/CM2 : concours « À l'école de la BD » du festival d'Angoulême.
- ◆ CE1/CE2 : fabrication d'un nichoir installé dans la cour de l'école et travail sur la

protection des oiseaux puis visite au parc ornithologique du Teich en fin d'année avec la classe de CP pour finaliser ce projet.

- ◆ CP et CE2 : ateliers autour du cirque dans la cour de l'école mais aussi à l'école du cirque à La Teste.
- ◆ CE2 : enquête policière à Arcachon sur le thème « on a volé l'argent du casino ».
- ◆ CM1 : voile au club de Sanguinet
- ◆ CM1/CM2 et CM2 : tir à l'arc et course d'orientation à Sabres.

Tous ces projets ont pu être financés grâce à la coopérative scolaire (dons des parents) mais aussi et en grande partie grâce à la subvention municipale et aux dons de l'association Les Loustics.

Cette année, sous l'impulsion de la Municipalité, les classes de CM2 sont impliquées dans un projet « Dans mille communes la forêt fait école » possible grâce à la mise à disposition d'une parcelle de forêt par la Municipalité. Ce projet est également mené dans le cadre du périscolaire.



### CLASSE DE :

- ❖ M<sup>me</sup> METAYER (CP) 20 élèves
- ❖ M<sup>me</sup> CALLOT (CP/CE1) 20 élèves
- ❖ M<sup>me</sup> LECONTE (CE1/CE2) 24 élèves
- ❖ M<sup>me</sup> JEANJACQUOT (CE2/CM1) 25 élèves
- ❖ M. LARRE-LARROUY (CM1/CM2) 27 élèves
- ❖ M<sup>me</sup> BLANC (CM2) 26 élèves

Mme Gallez, à regret, a dû quitter l'école en fin d'année scolaire compte tenu de la fermeture de la 7<sup>ème</sup> classe.

Nous remercions très chaleureusement toutes les personnes qui nous ont permis de traverser cette année scolaire si particulière dans les meilleures conditions possibles.

*L'équipe enseignante.*



#### En haut de gauche à droite :

Sylvie CALLOT (CP/CE1), Mélanie GARBAY, Bruno LAMARQUE, Pilar SANCHEZ, Chloé GARATE (CP et CE1/CE2) Fanny METAYER (CP), Caroline JEAN-JACQUOT (CE2/CM1)

#### En bas de gauche à droite :

Audrey BOURSIER (AESH), Stéphane LARRE-LARROUY (CM1/CM2), Marie-Louise LECONTE (directrice et enseignante CE1/CE2), Sylvie BLANC (CM2), Céline DEPEYROT (AESH)



## La Saur

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la SAUR gère l'alimentation en eau potable sur l'ensemble du territoire des Grands Lacs.

### Plus d'informations :

<https://www.ccgrandslacs.fr/Presentation-et-organisation/Actualites/Les-actus-des-Grands-Lacs/La-SAUR-nouveau-fournisseur-de-l-eau-potable-sur-les-Grands-Lacs>

Pour toutes demandes et démarches, les équipes de la SAUR sont disponibles :

- ◆ **Service Clients** : 05 58 85 29 91 (du lundi au vendredi, de 8h à 18h)
- ◆ **Urgences/Dépannages** : 05 58 85 25 16 (7j/7 24h/24)
- ◆ **Courrier** : SAUR - TSA 20005 - 64239 LESCAR Cedex

### Qu'est-ce que c'est ?

#### La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)

La redevance des ordures ménagères correspond à la participation financière des usagers pour la collecte et le traitement de leurs déchets. En 2020, le coût de revient de la collecte et du traitement est de 119 € H.T par habitant. La collecte et le traitement d'une tonne de déchets ménagers revient à 322 € H.T

### Je suis un nouvel habitant, que dois-je faire ?

La redevance est un système déclaratif. Tout nouvel arrivant doit se faire connaître auprès du SIVOM (Syndicat Intercommunal de Valorisation des Ordures Ménagères). En cas de modification du nombre de personnes résidant dans un foyer, ou bien en cas d'emménagement, déménagement, les usagers doivent contacter le SIVOM.

## SIVOM

### Redevance d'enlèvement des ordures ménagères



### Nouveauté 2021

En 2021, une aire de containers semi-enterrés a été mise en service rue des Arbousiers. Ce même système sera probablement déployé sur d'autres sites de la commune dans les prochaines années.

La commune met à disposition le week-end une benne pour ramasser les déchets végétaux triés. Le coût de location de la benne est de 50 euros.

### Quand dois-je payer ma redevance ?

La redevance est divisée en deux règlements semestriels dont le montant est calculé en fonction de votre situation au 1<sup>er</sup> janvier et au 1<sup>er</sup> juillet de l'année en cours.

### Quels sont les jours de collecte ?

La collecte des ordures ménagères s'effectue, le mercredi matin entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 juin, le mercredi et le samedi matin entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août.

### Contacts :

- ❖ **SIVOM du Born** / 115 route de Piche 40200 PONTENX-LES-FORGES
- ❖ **Tél.** : 05 58 78 50 93
- ❖ **Mail** : [administration@sivom-du-born.fr](mailto:administration@sivom-du-born.fr)

### SIVOM DU BORN sur internet :

Afin de faciliter les gestes du tri, n'hésitez pas à consulter le site internet du SIVOM du Born ([www.sivom-du-born.fr](http://www.sivom-du-born.fr)) pour connaître les consignes de tri, le point tri le plus proche de chez vous ou encore les horaires d'ouverture des déchetteries.

### À noter :

- ❖ Le montant de la Redevance n'a pas augmenté depuis 2014. En 2021, le comité Syndical du SIVOM a voté pour l'arrêt de la distribution des sacs poubelles (21 voix pour et 7 contre). Les élus représentants la municipalité d'Ychoux ont voté contre cet arrêt.
- ❖ La nouvelle déchetterie d'Ychoux est ouverte depuis janvier 2021. Elle est située sur la zone d'activité Achernar, route de Liposthey. Cette déchetterie à plat ne comprend pas de quai mais des compacteurs, des armoires sécurisées pour les déchets dangereux, des conteneurs maritimes et une succession d'alvéoles dans lesquelles les usagers déposent les déchets. Ceux-ci sont mis dans des caissons à l'aide d'un chargeur garé sur le site.

### Quelques chiffres (consultables sur le rapport d'activité 2020 du SIVOM)

- ❖ Masse des déchets par habitant : 315 kg/an/habitant en 2020 contre 325 kg/an/habitant en 2019. Au niveau national, la moyenne est de 225 kg/an/habitant
- ❖ 18 686 tonnes de déchets ménagers ont été collectés en 2020
- ❖ Total des déchets triés issus des points tri : 3875 tonnes
- ❖ Déchets collectés en déchetterie : 8981 tonnes
- ❖ Déchets verts collectés en déchetterie : 16 322 tonnes

### Déplacement point tri Salle des Fêtes :

Afin de sécuriser la salle des fêtes suite à l'incendie survenu cet été, la décision a été prise de déplacer le point tri en l'éloignant de ce bâtiment.



# RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

VOUS VOULEZ OBTENIR	OÙ VOUS ADRESSER ?	PIÈCES À FOURNIR	CONDITIONS
Carte nationale d'identité	<p>Sur rendez-vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie de Biscarrosse</li> <li>◆ Mairie de Mimizan</li> <li>◆ Mairie de Parentis</li> <li>◆ Mairie de Pissos</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Formulaire Cerfa <sup>(1)</sup></li> <li>◆ 1 photo d'identité conforme</li> <li>◆ Ancienne carte nationale d'identité</li> <li>◆ Copie de l'acte de naissance</li> <li>◆ Justificatif de domicile original + copie (-3 mois)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Valable 10 ans (timbre fiscal 25€ si perte ou vol)</li> </ul>
Carte d'électeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie du domicile <sup>(2)</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Carte nationale d'identité en cours de validité ou passeport</li> <li>◆ Justificatif de domicile (-3 mois)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Être français majeur ou citoyen majeur de l'union européenne. Ces derniers pourront voter que pour les élections municipales ou européennes</li> </ul>
Extrait de décès	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt <sup>(2)</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Date du décès</li> <li>◆ Nom (ou nom de jeune fille) et prénom(s) du défunt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Fournir une enveloppe timbrée</li> </ul>
Extrait ou copie intégrale d'acte de mariage	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie du lieu du mariage <sup>(2)</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Date du mariage</li> <li>◆ Noms et prénoms des mariés</li> <li>◆ Noms et prénoms de leurs parents</li> <li>◆ Pièce d'identité des mariés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Fournir une enveloppe timbrée</li> </ul>
Extrait ou copie intégrale d'acte de naissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie du lieu de naissance (il peut être demandé en ligne) <a href="http://www.acte-naissance.fr">www.acte-naissance.fr</a> <sup>(2)</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Date de naissance</li> <li>◆ Pièce d'identité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Fournir une enveloppe timbrée</li> <li>◆ Les personnes de nationalité française nées à l'étranger doivent s'adresser au service central de l'État Civil : 11 rue de la Maison Blanche, 44941 NANTES.</li> </ul>
Duplicata de livret de famille	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie du lieu de mariage ou du domicile de l'auteur de la demande</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Perte : état civil des conjoints et des enfants</li> <li>◆ Pièce d'identité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Divorce : l'ex-conjoint peut obtenir un duplicata</li> </ul>
Extrait de casier judiciaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Ministère de la Justice Casier judiciaire national</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Courrier ou demande en ligne Cerfa n°10071*13</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Ministère de la Justice Casier judiciaire National 44317 NANTES Cedex 3</li> </ul>
Passeport	<p>Sur rendez-vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie de Biscarrosse</li> <li>◆ Mairie de Mimizan</li> <li>◆ Mairie de Parentis</li> <li>◆ Mairie de Pissos</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Formulaire Cerfa <sup>(1)</sup></li> <li>◆ 1 photo d'identité conforme</li> <li>◆ Acte de naissance</li> <li>◆ Justificatif de domicile original + copie (-3 mois)</li> <li>◆ Ancien passeport si renouvellement sinon carte nationale d'identité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Timbre fiscal : 86€ : adultes 42€ : mineurs de +15 ans 17€ : enfants (0 - 14 ans)</li> </ul>
Mariage	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie du domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Acte de naissance (-3 mois)</li> <li>◆ Attestation de domicile</li> <li>◆ Carte nationale d'identité des époux</li> <li>◆ Liste et identité des témoins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Le dossier complet doit être remis à la Mairie du domicile au moins 1 mois avant le mariage</li> </ul>
Certificat de recensement militaire (filles et garçons)	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie du domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Livret de famille</li> <li>◆ Carte nationale d'identité</li> <li>◆ Justificatif de domicile (-3 mois)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Déclaration obligatoire dans le mois de sa 16<sup>ème</sup> année. Nécessaire pour permis de conduire, examens...</li> </ul>
Déclaration de naissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ A la Mairie du lieu de naissance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Certificat d'accouchement, livret de famille et carte nationale d'identité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Dans les 5 jours</li> </ul>
Déclaration de décès	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ A la Mairie du lieu de décès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Livret de famille</li> <li>◆ Certificat médical attestant le décès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Dans les 24 heures qui suivent le décès</li> </ul>
Certificat d'hérédité Acte de notoriété	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Notaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Livret de famille du défunt</li> <li>◆ Adresse, profession des héritiers</li> </ul>	
Changement de prénom	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Mairie du lieu de naissance ou du domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Contactez la mairie pour plus de renseignements</li> </ul>	

(1) Possibilité de récupérer ce formulaire en mairie ou de le compléter sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

(2) La demande peut être faite en ligne sur le site: [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## FORUM DES ASSOCIATIONS 2021

Nouvelle formule pour le forum des associations 2021



Après cette période de confinements successifs, le pari était de proposer un événement sportif, culturel et festif à la fois.

**Le 11 septembre dernier**, vous avez été nombreux à vous déplacer au Forum des associations et avez pu profiter de la fête foraine pour les plus jeunes, des animations musicales pour tous et d'un repas partagé dans la convivialité.

Ce fut une vraie réussite collective pour les Associations, le Comité des Fêtes et la municipalité.

## LES LOUSTICS

Bien que 2021 ait été marquée par la COVID, les Loustics ont continué à œuvrer pour maintenir un maximum d'événements, mais aussi proposer des nouveautés festives (ventes de sapins de Noël, journée Bubble Foot...) et ainsi récolter des fonds directement destinés aux enfants de nos écoles !

Le nouveau bureau, en place depuis le mois d'octobre dernier, reprend le flambeau avec motivation et cette même envie profonde de faire plaisir aux enfants.



Voici le programme des festivités envisagées :

- ❖ Halloween
- ❖ Vente de madeleines Bijou
- ❖ Vente de sapins de Noël
- ❖ 2<sup>nd</sup>e journée Bubble Foot
- ❖ Tombola
- ❖ Foulée des écoles (09/05/22)
- ❖ Kermesse (25/06/22)

Si vous souhaitez investir ponctuellement une petite partie de votre temps libre au service des enfants, rejoignez-nous avec grand plaisir !

À très bientôt



## COMITÉ DES FÊTES

Encore une année particulière pour le Comité des fêtes. La covid 19 a eu une nouvelle fois raison de nos fêtes d'été, mais...



Nous avons tout de même réussi à organiser une belle soirée de magie, bandas et rock and roll lors du Forum des associations du 11 septembre 2021, malgré les restrictions sanitaires actuelles. Cette soirée nous a permis, enfin, de nous retrouver, et de clore un Forum marqué par une belle affluence. C'est sans aucun doute une formule que nous tâcherons de renouveler en partenariat avec la Mairie.

Si les conditions sanitaires continuent à s'améliorer, nous espérons également pouvoir organiser un **LOTO DE NOËL, le vendredi 17 décembre**, pour clôturer cette année 2021.

Nous sommes persuadés que 2022 sera un meilleur « cru », et avons d'ores et déjà prévu une programmation en conséquence ! Nous prévoyons donc une **fête de la SAINT-PATRICK le samedi 5 mars** (un peu en avance !) avec le groupe de rock les CELT'HIKERS, ainsi qu'un **LOTO GÉANT le dimanche 5 juin pour la Pentecôte**.

Notre **Fête du Lac des Forges** aura lieu comme de coutume **en juillet**, et nos **Fêtes patronales** sont prévues du **vendredi 12 août au soir** (avec l'ouverture par un loto) au lundi 15 août.

Vous l'aurez compris, 2022 sera une année très active pour le Comité des fêtes. L'équipe du Comité est très mobilisée et nous savons également compter sur l'appui des services de la Mairie et des associations partenaires. Nous rencontrons toujours de grosses difficultés en personnel pour assurer les services durant les manifestations et surtout pour les activités de montage et démontage des différents matériels nécessaires à l'organisation des festivités.

Nous avons besoin de vous, Mesdames et Messieurs, aux côtés de nos bénévoles pour que continue à vivre la tradition des fêtes et des animations dans notre beau village !! N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nos coordonnées sont disponibles en mairie ou sur le facebook du Comité des fêtes.



## AMICALE DES RETRAITÉS

Mais pas qu'eux ! VOUS ÊTES LES BIENVENUS POUR PARTICIPER À NOTRE ASSOCIATION.

En 2021 malgré la crise sanitaire, nous avons réuni 33 adhérents pour un voyage sur l'ÎLE DE RÉ.

Une semaine bien remplie dans un cadre enchanteur avec des désirs de renouveler l'expérience pour les participants.



En septembre nos différentes activités ont repris lentement. Actuellement les adhérents reviennent en nombre découvrir ou retrouver les animations que nous vous proposons avec nos animateurs bénévoles.

**Le Forum des Associations nous a permis d'avoir de nouveaux contacts. Certains se sont déjà concrétisés.**

Pour 2022, le tableau de nos activités reste inchangé, vous pouvez faire un essai sans engagement d'une séance.

La cotisation d'adhésion annuelle est de 15€ et elle permet de participer à tout.

# YCHOUX EXPRESSION CORPORELLE

L'année 2021 fut aussi perturbée par la crise sanitaire, mais nous avons tout mis en œuvre pour maintenir certains cours jusqu'à fin juin, voire jusqu'à fin juillet pour la baby gym. Nous vous remercions chers Adhérents d'être toujours à nos côtés et de nous soutenir en vous inscrivant chaque année. Les nouveaux sont bien évidemment les bienvenus.

## PAS DE NOUVEAUTÉS CETTE ANNÉE.

La situation sanitaire ne nous a pas permis de proposer les cours de danses pour enfants dès la rentrée mais nous espérons les démarrer en cours d'année.



[www.yec-asso.com](http://www.yec-asso.com)

## LES COURS SUIVANTS SONT BIEN MAINTENUS :

- ❖ Renforcement musculaire, Pilates, Stretching, Zumba et Baby gym.

N'hésitez pas à venir essayer nos différents cours, ambiance et convivialité assurées tout en brûlant des calories !

*Bonne et heureuse année à tous !*

# AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



Chères Ychousoises, chers Ychousois,

L'année 2021 ressemble à 2020 avec la crise sanitaire liée au Covid 19 qui implique de nombreuses contraintes. Cette crise touche tous les foyers ainsi que notre caserne. Nous avons dû annuler ou réaliser à l'extérieur les réunions, les assemblées, les manœuvres en appliquant les gestes barrières. Nos habitudes ont été perturbées mais on s'est adapté pour que l'opérationnel continue chaque jour, que chaque pompier reste en bonne santé, que la formation continue et que chacun reste à son meilleur niveau.

Le centre de secours intervient en 1<sup>er</sup> appel sur les communes d'Ychoux et de Liposthey. Il a donc sous sa protection un grand domaine forestier, une portion de l'autoroute A63 ainsi que la ligne LGV Bordeaux Bayonne. Il assure également la protection de la population en constante augmentation.

Avec un effectif de 18 pompiers ainsi qu'une infirmière, le nombre d'interventions continue de progresser.

Si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique et motivée afin de porter assistance à tous nos concitoyens, vous pouvez me contacter, ou venir à notre rencontre afin de vivre cette nouvelle aventure à nos côtés.

Enfin, l'ensemble du personnel du centre de secours d'Ychoux se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2022.

*Lieutenant Dominique Noailles  
Chef de centre CS YCHOUX*



## DAO YING LONG

Outre les contraintes liées à la crise sanitaire, cette année 2021 fut marquée par un changement de présidente pour notre association.

Nous tenons à remercier vivement Danielle Scapin pour son investissement pendant ces nombreuses années. Nous espérons que cette nouvelle année sera pour nous l'occasion de vous faire découvrir les nombreux bienfaits liés à la pratique de ces arts internes que sont le Qi-Gong ainsi que le Taiji, sous la direction experte de Jean-Jacques Renault, diplômé du Grand Maître Ding-Dahong de Pékin.

*Les membres du Dao-Ying-Long  
souhaitent une excellente année 2022 à tous  
les Ychousoises et Ychousois.*

*Sylvie Blanc, Présidente du Dao-Ying*



## LES AS D'YCHOUX

**Le club de poker des AS d'Ychoux a été créé par une bande de copains en 2007. Depuis c'est devenu une référence dans le monde des clubs de poker associatif du grand Sud-Ouest.**

L'association partage l'utilisation du local communal « le Parc de Caze » avec l'ACCA et l'ACPPY d'Ychoux.

En ce début de saison, 24 personnes ont déjà rejoint le club et nous assistons à de belles parties de poker dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Notre principe de fonctionnement est simple, la saison (septembre à juillet) est découpée en 3 trimestres. Un championnat par trimestre récompense les 6 premiers joueurs. Que vous soyez débutant ou joueur expérimenté, jeune ou moins jeune, tout le monde a sa place.

Par ailleurs, nous organisons un grand tournoi ouvert au public à l'automne. On joue au poker certes, mais on y mange aussi très bien !

Enfin **notre club s'est distingué dans des événements nationaux et internationaux** avec des joueurs ychousois qui ont été récompensés et confirmant ainsi le club à un niveau digne des pros.

Vous souhaitez venir faire une soirée découverte, alors n'hésitez plus !

*Le président, Jérôme LASTERRE*

## CERCLE YOGA DU BORN

Depuis 1989, les adhérents s'offrent volontairement une pause, une bulle d'oxygène à la salle du Budo.



**Le temps d'un cours, réservé aux adultes, les apprentis yogi sont invités à se poser, à couper avec leur journée et à se concentrer sur leur respiration.**

Quel bonheur de privilégier son propre rythme respiratoire et ne plus suivre le rythme effréné que peut parfois nous imposer la vie active ou la crise sanitaire avec laquelle nous n'avons pas encore fini.

Le professeur nous amène à réaliser des gestes simples, synchronisés au rythme de la respiration. Le geste conscient. Les postures sont associées au contrôle du souffle. C'est l'essence même du « Yoga de l'Energie » qui nous amène progressivement du corps (physique) vers le plus subtil (corps de l'énergie).

### L'ATTENTION CONSCIENTE.

Pendant la posture, l'attention consciente est la concentration sur la respiration. Le mental s'apaise. La posture

devient harmonieuse. Grâce à cette attention, la conscience dispersée est recentrée à l'intérieur du corps. Il ne faut pas dissocier le travail physique du travail mental. Quand le mental s'apaise, le corps se détend, quand le mental se détend, le corps s'apaise, les deux sont liés.

Cette pratique douce et naturelle du Yoga de l'Energie harmonise le physique, la respiration et le psychique. Elle a une action naturellement anti-stress. Chacun avance à son rythme tout en respectant certains principes, « ne pas se nuire » par un excès de volonté et/ou un désir de compétition par rapport à soi-même ou aux autres.

Le yoga atteint ainsi sa véritable vocation, celle d'une meilleure connaissance de soi.

Ainsi, à force de pratique, d'assiduité, de patience, la séance de Yoga devient le symbole d'un rendez-vous avec soi-même, hors du temps.

*Les membres du Cercle du Yoga du Born vous souhaitent de passer une nouvelle année douce et sereine. Hélène Loubère*

## TENNIS CLUB YCHOUX

Comme beaucoup d'associations, le Tennis Club d'Ychoux a traversé quelques zones de turbulences.

### ÉCOLE DE TENNIS JEUNES :

Entre les confinements, les couvre-feux et seulement trois heures d'entraînement en salle les jours de pluie, Rive (le moniteur) et les responsables de l'école de tennis ont essayé de maintenir à flot un semblant de suivi des cours.

- ❖ Aucune compétition n'a pu être organisée malheureusement à leur niveau.
- ❖ Néanmoins, quelques goûters ont pu avoir lieu à Noël et la clôture de la saison avec la remise des médailles.

### TOURNOI INTERNE :

Il a pu avoir lieu malgré certaines restrictions du 9 Juin au 3 Juillet.

- ❖ Chez les dames, malgré le peu d'inscrites, c'est Marina Ramillon qui l'a remporté après 3 sets acharnés face à Done Galopin.
- ❖ Les messieurs ont vu la victoire du « Régional de l'Étape » Sébastien Chatenay.



### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A EU LIEU

#### LE 17 SEPTEMBRE :

C'était une AG électorale après 4 ans avec en prime l'annonce officielle du grand retour de la juge-arbitre et ancienne Présidente du club, Arlette Borgès !

### Le 26 Septembre, le Docteur Jean Marsaud a fêté ses 100 ans.

Il fut à l'origine de la création du Club en 1981.

Il a été un excellent joueur de tennis 3<sup>ème</sup> série et a représenté la France en Australie pour le Championnat du Monde des Vétérans.

Nous lui souhaitons un excellent anniversaire et le remercions pour tous ses bons conseils et son implication au sein du club.

À ce sujet, nous n'avons pas pu fêter les 40 ans du club (21 Janvier 1981), mais nous réfléchissons à une date pour cet anniversaire.

*Le Président et l'ensemble du Comité de Direction remercient vivement la Municipalité pour son aide financière et matérielle.*

*Nous présentons nos meilleurs vœux à tous les Ychoussois pour 2022 en espérant que la pandémie soit derrière nous et prenez bien soin de vous.*



## BALL-TRAP CLUB YCHOUSOIS

2021 a permis la réalisation des Championnats de Ball-Trap en discipline FU programmés en 2020 : Championnat de Ligue d'Aquitaine, Championnat d'Europe, Championnat de France. Ceux-ci ont été réalisés dans le respect du protocole sanitaire mis en place par le Ministère des sports et notre Fédération.

**Nous avons également organisé le 2<sup>ème</sup> Grand Prix d'Aquitaine en 200 plateaux sponsorisé par la société Shoot-Off.**

Après 7 années à la Présidence, Monsieur Gilles Lepérou a décidé de « lever le pied ». Mais soucieux de faire perdurer le stand, il s'est rapproché de notre fédération, la FFBT. En complément de l'activité actuelle de l'association, la création d'un stand fédéral est en cours de collaboration avec la municipalité d'Ychoux. Celui-ci permettra d'amener d'autres disciplines de Ball-Trap (Parcours de chasse, Compak sporting, Sanglier courant, DTL, Hélices) et la formation des membres des Équipes de France de tireurs. Ce projet permet de poursuivre le développement du stand.

L'association continue et vous pourrez y découvrir des activités sportives ou de loisir.

Des grands « Mercis » à tous les bénévoles et aux sponsors.



*Le BTC Ychoussois vous souhaite une bonne année 2022.*

## YCHOUX BADMINTON LOISIRS

**De retour sur le terrain ! Comme pour beaucoup d'associations, nous avons dû écarter une deuxième fois notre saison, brutalement, après avoir juste repris... Mais nous sommes toujours là ! et continuons à tâter le volant !**

Nous vous donnons la possibilité de venir nous rencontrer et essayer à 2 reprises, alors n'hésitez plus si vous avez un peu de temps libre !

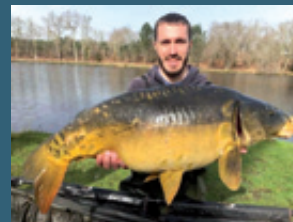
Venez passer de bons moments sur le terrain à vous dépenser, nous acceptons tous les niveaux, et comme cela reste du loisir il n'y a pas de compétition. Nous serons heureux d'échanger quelques volants et de vous accueillir dans notre association.

En cours de saison et selon l'évolution de la situation, nous essaierons de vous proposer des rencontres conviviales avec les clubs loisirs badminton alentour où tous les niveaux sont acceptés.



*À tous les Ychoussaises et Ychoussois :  
Le YBL vous souhaite une excellente année 2022 !  
Prenez soin de vous et de vos proches.*

## ACPPY (ASSOCIATION COMMUNALE DE PÊCHE)



**2020** : une année compliquée pour tout le monde... de plus, en raison des intempéries du mois de mai, nous avons perdu une bonne partie du cheptel du lac des Forges.

**2021** : nous avons tenu à faire un geste envers nos adhérents(es), en baissant le prix de la carte de notre association à 10 €. Nous avons renouvelé le cheptel et lâché au mois de février, 40 carpes entre 8 et 13 kg. Nous avons aussi fait nos lâchers mensuels de truites, lorsque les conditions le permettaient car les piscicultures des Landes ont été très affectées par les intempéries... Au vu de la crise sanitaire nous n'avons fait aucune manifestation.

**2022** : nous repasserons la carte à 20 € et peut-être pourrons nous réaliser des enduros de pêche à la carpe ? Nous rappelons que pour pêcher sur les sites communaux, il faut être détenteur du permis fédéral ainsi que de la carte de l'association.

Nous espérons que 2022 sera une meilleure année pour toutes les associations de notre commune et que nous pourrons, de nouveau, nous retrouver pour des moments festifs.

*Tous les membres du bureau de l'ACPPY vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.*



## YCHOUX HANDBALL CLUB

Le handball est un sport attractif, rapide, qui plaît beaucoup aux enfants. Il permet de développer son agilité, sa coordination, son sens tactique ainsi que l'esprit d'équipe. Il peut se pratiquer à tout âge, le baby et l'école de hand accueillant les enfants de 3 à 8 ans.

### SAISON 2020/2021 :

Comme beaucoup, nous allons passer rapidement sur cette saison compliquée, très allégée sportivement, mais plus usante. Retenons toutefois les débuts prometteurs des plus grands en championnat ou au cours de matchs amicaux tout aussi intenses. Bravo aux bénévoles qui ont su, autant que possible, maintenir le lien et quelques activités avec les jeunes. En transition de la saison qui a débuté, nous nous réjouissons du succès incontesté de nos deux équipes de France féminine et masculine, nous offrant de beaux matchs et deux belles médailles d'or aux JO de Tokyo !

### POUR LA SAISON 2021/2022 :

Malgré les contraintes toujours plus importantes qui pèsent sur les bénévoles, nous sommes relativement optimistes pour cette rentrée. Beaucoup de jeunes sont présents et nous permettent d'engager toutes les équipes (-11 à -15),

sans compter les nombreux enfants en école de hand et au « baby ».

Les séniors féminines reprennent le championnat au niveau régional avec un effectif important et les séniors masculins, avec un nouveau collectif, devraient réaliser de belles performances en départemental. L'embauche d'un salarié en apprentissage et l'arrivée de nouveaux bénévoles renforceront nos compétences techniques (jeu et arbitrage) nécessaires au maintien du club au niveau Régional.

### POUR NOUS REJOINDRE :

Nous appelons toutes les bonnes volontés désireuses de participer à la vie du club afin que celui-ci continue à se développer. En priorité un/une secrétaire est recherché(e).

Mais de nombreux bénévoles sont nécessaires pour la bonne marche du club : arbitres, tenue de la table de marque, de la buvette, accueil et accompagnement des équipes... n'hésitez plus, rejoignez-nous !



## AÏKIDO

Après presque plus d'un an d'interruption des cours imposée par la situation sanitaire, l'heure de la rentrée a enfin sonné pour le Budo Club Ychousois !



**Et on peut constater que la passion pour cet Art martial n'a pas diminué, puisque déjà les pratiquants sont revenus nombreux sur les tatamis.**

Les anciens, bien entendu, mais pas seulement : et c'est un grand bonheur pour l'équipe du Budo Club d'observer la présence toujours nombreuse des enfants aux cours. Ychoux a de bonnes chances de rester ainsi l'un des principaux acteurs de l'esprit des samourais en Aquitaine.

Cette année 2021 est aussi pour le club le début d'une nouvelle ère, Monsieur Patrick Przybylski ayant transmis le flambeau de Président de l'association à Monsieur Mathias Raulin Stepien après 4 ans d'exercice.

L'ensemble du Budo Club Ychousois tient à remercier son ancien Président pour l'implication inspirée dont il a fait preuve durant son mandat. Nombreux sont ceux qui se souviendront de ses discours chaleureux et de l'esprit de camaraderie qui le caractérise. Il a été le premier Président de l'association depuis la scission avec les amis du TAÏ-CHI en 2017.

C'est sous sa présidence que le Budo Club a pu commencer, avec un grand succès, à proposer des stages internationaux d'Aïkido sous la direction de Luis Antunes **SHIHAN, 7<sup>ème</sup> DAN AÏKIKAI** et des stages fédéraux sous la direction de Frédéric Rolland **FUKUSHIDOIN, 5<sup>ème</sup> DAN AÏKIKAI**.

Sans compétition, l'Aïkido est un art martial de type « self defense » qui recherche une efficacité réelle permettant néanmoins de préserver l'intégrité physique de son adversaire. En alliant renforcement musculaire rapide et amélioration de la souplesse et de l'équilibre, cet art apporte également de nombreux bénéfices plus immatériels : confiance en soi, meilleure concentration quotidienne, apaisement.

L'absence de compétition permet de pratiquer non pas les uns contre les autres, mais les uns avec les autres. Sans catégorie de poids ou d'âge, chacun s'adapte et progresse grâce à l'autre en se confrontant à des configurations de combat multiples et variées : c'est le sens du terme « aikido », la voie de l'harmonie.

# YCHOUX FOOTBALL CLUB

Cela fait maintenant 4 ans que l'école de football d'Ychoux a repris ses activités et l'on peut être fier puisque chaque saison, des nouveaux joueurs dans les 5 catégories (U6/U7, U8/U9, U10/U11, U12/U13) arrivent afin de renforcer les équipes existantes encadrées par les éducateurs du club Thierry, Pascal, Regis, Geoffroy, Ihab et Adil avec des parents bénévoles que nous remercions beaucoup, Mickael pour les séniors.



L'équipe vétérans loisirs des + de 35 ans est toujours en place et il reste des places. Cette année un nouvel entraîneur a rejoint notre effectif de dirigeants. Grâce à cette arrivée, nous avons pu créer une équipe sénior fanion du club avec beaucoup de jeunes et du bon jeu.

Elle commence à prendre forme pour notre plus grand plaisir, celui des spectateurs et de nos plus jeunes.

*Tous les membres du bureau tiennent à remercier la mairie pour son soutien et son écoute envers nos besoins puisque nous allons avoir de nouvelles installations autour du terrain complètement refait.*

*Merci aux sponsors de nous accompagner cette saison qui se déroule presque normalement en comparaison des deux autres.*

## YCHOUX OLYMPIQUE RUGBY



Chères Ychousoises, chers Ychousois,

L'année 2021 se termine et pour nous, ce fut presque une année blanche, Covid oblige.

Nous avons disputé 4 matchs pour la saison 2020-2021 puis le championnat fut arrêté. Idem pour l'école de rugby.

Ce furent des moments difficiles à vivre, mais après la pluie vient toujours le beau temps. Nous avons pu reprendre les entraînements en août et les matchs début septembre, ramenant les sourires sur et au bord des terrains.

Avec une quarantaine de licenciés en séniors et 16 joueurs à l'école de rugby, la saison 2021-2022 amène beaucoup d'optimisme chez les dirigeants.

Pour les animations nous avons pu solliciter nos bénévoles en septembre, pour l'organisation d'un tournoi à 5 « à toucher » qui fut une très belle réussite, prouvant qu'ils n'avaient pas perdu la main. Ils vous attendent tous les dimanches au stade avec l'organisation de repas d'avant match pour les supporters.

Ayons une pensée pour notre ami Jean Paul CASTAGNEDE, qui nous a quitté récemment.

Pendant de très nombreuses années, il fut un joueur incontournable du Ychoux Olympique, et était, malgré sa maladie, resté très proche du club.

Voilà que 2021 s'achève, 2022 arrive en espérant que la Covid nous laisse tranquille et que nous finissions la saison.

*J'en profite pour vous adresser tous nos vœux de santé et de réussite pour l'année 2022.*

*Le président Pierre Echaniz*

< Une partie de l'effectif  
du Cyclo Club Ychoussois  
au départ d'Ychoux



## CYCLO CLUB YCHOUSSOIS

La Choureuse a dû être annulée pour la deuxième année consécutive. Le Cyclo Club Ychoussois vous donne rendez-vous le 10 avril 2022 pour le dixième anniversaire de notre randonnée.

Malgré les restrictions du printemps, nous avons pu pratiquer notre sport favori sans trop de soucis. En quatre mois, six sorties à la montagne, ont permis de compenser l'annulation de la plupart des randonnées ou des courses cyclistes.

Nous avons aussi continué à explorer les routes vallonnées et peu fréquentées autour de Labastide-Chalosse et de Labastide d'Armagnac. Notre club a également fini sur le podium des deux challenges sportifs virtuels organisés par l'Ufolep à l'occasion des confinements.

Pour cette nouvelle saison, le Cyclo Club Ychoussois compte près de quarante licenciés qui ont des objectifs sportifs différents.

Cependant, la cohésion, l'esprit familial et la convivialité restent les principales caractéristiques de notre association.

Les Vélos à Assistance Electrique (VAE) ont fait leur apparition sur nos sorties VTT et lors des randonnées en montagne. Outre les sorties collectives évoquées, chacun est libre de se fixer ses propres défis.

*Nous tenons aussi à remercier la municipalité et les services techniques pour l'aide matérielle apportée. Les membres du Cyclo Club souhaitent une bonne et heureuse année 2022 à tous les Ychoussoises et Ychoussois.*  
Vincent Loubère - Président du Cyclo Club Ychoussois

## SPORTS CANINS DES GRANDS LACS

Créé en 2016 le club SPORTS CANINS DES GRANDS LACS représente notre commune dans tous les grands rendez-vous nationaux de notre sport phare : l'agility dog.

**Le club propose des activités autour du chien :** éducation - agility - fly ball - cani marche/VTT/Trottinette mais aussi des disciplines plus rigoureuses telles que la Recherche Utilitaire ou l'Obéissance. **Suite à la COVID, le club en plus des sports canins propose depuis 2021 des promenades éducatives.**

### BILAN 2020/2021 :

Comme vous le savez, l'année 2021 a été amplement néfaste aux activités sportives. Notre club pratiquant des activités dépendantes de la SCC a, toutefois, pu continuer certaines disciplines en extérieur et isolées, dans le respect des règles sanitaires.

Ainsi les propriétaires ont été accompagnés tout au long de l'apprentissage de l'éducation canine et ont pu se préparer pour la réouverture officielle des concours.

Cette année le club compte **5 réussites** au Certificat de Sociabilisation et Aptitude à l'Utilisation : Papyrus - Romi - Ips - Pancho - Olympe. Nos équipes ont continué à nous représenter tout au long de cette période chaotique. Ainsi notre petit club se retrouve classé provisoirement pour 2021 - 4<sup>ème</sup> club landais en grade 03 et en grade 02 - 364<sup>ème</sup> club canin national.

Nous félicitons toutes nos équipes qui nous représentent tant en agility, éducations et tous sports canins.....



Nous remercions la Mairie d'Ychoux qui nous a permis d'organiser notre concours national sur le stade de rugby faisant de cet événement le CONCOURS INCONTOURNABLE de l'été.



## LA BOULE DES PINS

**En 2021 notre club compte 61 licenciés (1 de plus) et 4 membres. Cette année a été encore difficile à cause de la Covid. Cependant nous avons pu organiser plusieurs évènements mais avec un pass sanitaire et un contrôle strict.**

- ❖ **Le samedi 12 juin :** le Vide grenier de la Boule des Pins avec 84 exposants ; un succès vu le contexte.
- ❖ **Le dimanche 8 août :** le Challenge de notre regretté Yves DUBOURG ; 65 doublettes présentes.
- ❖ **Le dimanche 15 août :** le Trophée des Landes Féminin ; 24 formations de 4 joueuses se sont rencontrées (voir photo).
- ❖ **Le dimanche 22 Août :** le challenge GASTALDELLO ; 24 Triplettes présentes.
- ❖ **Le dimanche 12 septembre :** le Championnat des clubs de 2<sup>ème</sup> division.
- ❖ **Le dimanche 19 septembre :** le Trophée des Landes séniors 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tour.

**Toute personne désirant pratiquer la pétanque sera la bienvenue.**

*Les membres de La Boule des Pins vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022.*

## A.D.D.A.H 40



Le rôle de l'ADDAH est d'accompagner les victimes d'accidents du travail, de la vie civile et privée, ainsi que toutes personnes gravement malades ou handicapées.

Cet accompagnement consiste à les aider dans leurs démarches auprès des organismes sociaux, des compagnies d'assurance et dans l'élaboration de leurs dossiers. L'association préserve les intérêts de ses adhérents en les assistant juridiquement auprès des caisses de Sécurité Sociale, voire des tribunaux compétents en cas de litige.

La Section d'Ychoux / Liposthey est à votre écoute, si vous êtes concerné(e) par un tel problème.

*Nous vous souhaitons à toutes et à tous un  
Joyeux Noël et une excellente année 2022.  
Victor Lourties*

## FNACA

En 2021, le comité de Parentis-en-Born, Gastes, Ychoux de la FNACA (Fédération Nationale des combattants Algérie, Maroc, Tunisie) a été obligé, en raison de la pandémie, de réduire ses activités.



Les cérémonies patriotiques des 19 Mars, 8 Mai, 11 Novembre se sont tenues dans la commune de Parentis-en-Born en comité restreint et sans public.

Le voyage et les repas dansants traditionnels n'ont pu être organisés. Toutefois le 18 juin la FNACA a été à l'honneur avec la remise d'une légion d'honneur au président et quatre croix du combattant à : **M. Dupuy Guy, M. Lafon Michel, M. Tizieux JL, M. Muzica JC.**

Le 11 Novembre deux remises de croix du combattant à M. Reigadas Eloy et M. Lenguin Jean ont eu lieu.

Le comité a été endeuillé par la disparition de sa trésorière Jeanine Lartigau. Ce décès crée un grand vide au sein du comité FNACA tellement Jeanine était dévouée, compétente et gentille. Elle sera difficilement remplaçable.

*Les membres de la FNACA présentent  
aux Ychousoises et Ychousois  
leurs meilleurs vœux pour l'année 2022 en souhaitant  
qu'elle soit meilleure que 2021.*



## ASSOCIATION DU PAYS DE BORN POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE – NORD DES LANDES

Nous sommes à présent 24 bénévoles dans le Pays de Born.

Nous sommes le lien entre les donneurs de sang et l'Établissement Français du Sang.

### NOTRE MISSION :

- ❖ Promouvoir le don de sang et présenter des nouveaux donneurs.
- ❖ Sensibiliser les jeunes (action dans les lycées)
- ❖ Préparer les collectes de sang dans les sites de prélèvements (affichage, information des médias, fléchage du site, préparation de la salle)
- ❖ Assurer l'accueil des donneurs en appliquant les mesures sanitaires liées au Covid.
- ❖ Participer à la vie locale, en participant aux manifestations (Forum, fêtes etc.)
- ❖ Fidéliser les donneurs.

**Bilan de l'année 2020** pour l'ensemble du Pays de Born = **2229 dons** (217 premiers dons) pour **33 collectes.**

Pour Ychoux **95 dons sur 2 collectes.**

❖ Site : [www.dondusang-biscarrosse.net](http://www.dondusang-biscarrosse.net)

## AFSEP

L'Association Française des Sclérosés En Plaques regroupe, défend, informe, aide et représente les personnes atteintes de Sclérose en Plaques.

Elle est présente dans les instances telles que les CDAPH, les CRUPS ou les Comités d'Entente, Départementaux, Régionaux et Nationaux, ainsi que dans les Conseils Ville Handicaps...

**L'AFSEP a créé 5 centres dédiés aux malades.**

Tous les dirigeants et délégués sont bénévoles.

*P. Bouard - Délégué des Landes*



## UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Malgré une année difficile contrainte par les règles sanitaires, l'UNC Parentis-Ychoux-Gastes a tenu à honorer ses engagements vis-à-vis des communes gravées sur son Drapeau.



Ainsi, le 08 mai 2021 en comité restreint, M. le Maire et son conseiller Défense, le président de l'association et son porte-drapeau, ont procédé au traditionnel dépôt de gerbe au Monument aux Morts pour la Patrie.

Le 12 septembre 2021 à POUILLON, notre association a participé au congrès annuel départemental de l'UNC. C'est à cette occasion que les participants ont clairement affiché leur volonté de reprendre leurs activités représentatives au travers des cérémonies commémoratives, au plus proche des communes de leurs secteurs. C'est donc avec impatience et « sur le pied de guerre » que nous nous sommes préparés pour commémorer le 11 novembre où nous avons eu le plaisir de vous voir nombreux.

L'Union Nationale des Combattants Parentis-Ychoux-Gastes vous accueille, quel que soit votre statut, d'actif ou retraité, quel que soit votre âge, votre grade, votre armée, votre arme. N'hésitez pas à nous contacter.

.....  
*Le président, GUILBERT Emmanuel*  
.....

## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉE

L'association est composée de 170 membres, tous chasseurs confondus (résidents, contractuels, propriétaires ou facultatifs).

Lors de l'assemblée générale du 5 juin 2021, a eu lieu l'acceptation des nouveaux statuts et règlement intérieur proposés par la fédération ainsi que l'élection du nouveau bureau, élu désormais pour trois ans. Cette dernière a permis à de nouveaux membres d'intégrer le conseil d'administration, tout en conservant d'anciens membres présents depuis de nombreuses années.

Le bureau tient à remercier tous les bénévoles qui participent aux diverses actions : cultures à gibier, agrainage du petit gibier sédentaire l'hiver, la présence régulière aux différentes battues grand gibier qui permettent de réaliser le plan de chasse imposé et la régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts. Cela, afin d'obtenir un bon équilibre entre la forêt, les champs et les animaux qui y vivent.

La remise en place de l'opération « nettoignons la nature » fut encore une belle réussite avec beaucoup de volontaires des différentes associations et notamment de nombreux duos parents-enfants. Malheureusement, si cette opération perdure d'année en année, c'est qu'encore aujourd'hui beaucoup trop de déchets sont jetés en pleine nature dans notre belle forêt.

Le bureau remercie les propriétaires agriculteurs et sylviculteurs qui permettent de conserver une chasse populaire, de traditions et accessible à tous. Merci également à la municipalité pour son soutien et son aide.

.....  
*Nous vous présentons à toutes et à tous  
nos meilleurs vœux pour 2022.*  
.....



## UNION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE


Elle rassemble aujourd'hui les personnes physiques et morales suivantes :

- ❖ les soldats de tous les grades et origines ayant fait l'objet d'une citation à l'ordre de la Nation comportant l'attribution d'une croix de guerre, de la croix de la valeur militaire, de la médaille de la Gendarmerie Nationale avec citation, ou de la médaille de la Défense Nationale échelon or pour citation sans croix.
- ❖ les villes décorées de la croix de guerre lors des deux guerres mondiales.
- ❖ les unités des trois armées (Terre, Air, Mer) et de la Gendarmerie Nationale dont les drapeaux, fanions ou étendards ont été décorés d'une croix de guerre ou de la croix de la valeur militaire.
- ❖ les institutions civiles décorées de la croix de guerre (administrations, grandes écoles) lors des deux guerres mondiales.

La croix de la Valeur militaire est attribuée aujourd'hui aux soldats et unités de l'armée française cités, engagés en opérations extérieures sur les territoires hors de France dont la liste est mise à jour régulièrement par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (l'ONACVG).

La médaille de la Gendarmerie Nationale avec citation à l'ordre de la Gendarmerie, ainsi que la médaille d'or de la Défense Nationale pour citation sans croix sont également décernées de nos jours aux personnels militaires cités sur tous les théâtres d'opérations y compris sur le territoire national.

Leurs titulaires sont naturellement membres de l'association.

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT	ADRESSE	
ADDAH40	LOURTIES Victor	10 rue Chambrelent	06 82 85 79 67
AÏKIDO	RAULIN Mathias	budo.ychoussois@gmail.com	06 40 66 47 31
AMICALE DES RETRAITÉS	BEURNIER Annie	amicale.retraites.ychoux@gmail.com	05 58 82 33 12
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	DULAS Julien	46 rue Félix Arnaudin	06 76 44 35 52
ASSOCIATION COMMUNALE DE PÊCHE ACPY	ETCHEVERRIA Guy	assopecheychoux@gmail.com	06 10 22 71 85
ASSOCIATION FRANÇAISE DES SCLÉROSÉS EN PLAQUES AFSEP	BOUARD Patrick	patrick.bouard@afsep.fr	06 03 40 63 80
ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE	GRANIER ÉRIC	254 rue du Hapshot 40600 BISCARROSSE	06 88 83 56 27
BALL-TRAP CLUB	LEPEROU Gilles	www.btc-ychoussois.com	06 03 11 00 56 05 24 27 15 32
CLUB YOGA DU BORN	LOUBÈRE Hélène	v.loubere@wanadoo.fr	06 89 17 03 33
COMITÉ DES FÊTES	SAINT-PAUL Philippe	comite.des.fetes.ychoux40@gmail.com	06 48 75 98 45
CYCLO-CLUB	LOUBÈRE Vincent	v.loubere@wanadoo.fr	07 82 49 96 18
DAO-YING-LONG	BLANC Sylvie	chufeng40@gmail.com	06 38 44 99 24
D.F.C.I.	CASTAGNEDE Vincent	Mairie - Rue Felix Arnaudin	-
DONNEURS DE SANG	BERTHOME Jean-Marc	jeanmarcberthome40@gmail.com	06 06 59 71 06
EXPRESSION FLAMENCA	MICHALEX Serge	18 avenue Larreillet	-
F.N.A.C.A. – TUNISIE MAROC	LARTIGAU Christian	22 rue des Écoles	05 58 82 39 74
LA BOULE DES PINS	CLAVÉ Alain	6 av. des Chardonnerets	06 75 70 80 78 06 73 90 90 68
LES AS D'YCHOUX	LASTERRE Jérôme	asychoux@gmail.com	06 22 92 01 73
LES LOUSTICS	BRASTENHOFER Laura	lesloustics40@gmail.com	06 63 64 15 02
MÉDAILLÉS MILITAIRES	TRUMTEL Jacky	74 impasse Gardille 40600 Biscarrosse	05 58 78 74 93
SOCIÉTÉ DE CHASSE	CHARRIER François	671 rte de Cantegrit - 40410 Liposthey	06 70 82 97 11
SPORTS CANINS DES GRANDS LACS	MORILLON Fabienne	sportscanins.gl40@gmail.com	06 08 48 26 59
TENNIS-CLUB	GALOPIN Mickaël	galopin40@icloud.com	06 32 97 35 88
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	GUILBERT Emmanuel	uncparycoga40@gmail.com	06 74 59 87 76
VÉTÉRANS DES ESSAIS NUCLÉAIRES	ADROT Robert	204 Rue de l'Amiral 40600 Biscarrosse	05 58 82 15 30
YCHOUX BADMINTON LOISIRS	BALLAUD Nicolas	ybl.ychoux@gmx.com	06 50 33 63 59
YCHOUX EXPRESSION CORPORELLE	JUMEL Mélanie	yehexpcorp@gmail.com	06 42 28 82 92 06 73 81 10 57
YCHOUX FOOTBALL CLUB	BESTAOUI Aziz	ychoux.football.club@gmail.com	06 23 36 45 41
YCHOUX HANDBALL CLUB	BLANC Emmanuel	handballychoux@gmail.com	05 58 07 77 64 06 77 65 28 02
YCHOUX OLYMPIQUE RUGBY	ÉCHANIZ Pierre	yorugby@orange.fr	06 19 72 06 74

2021, petite sœur jumelle de 2020, s'achève avec son lot d'incertitudes mais aussi d'espoirs pour cette nouvelle année.

Nos associations, très perturbées par toutes les obligations liées à la pandémie, ont su réagir et maintenir à flot un tissu humain et social indispensable au bien vivre de notre population.

Ces structures dynamisent notre village grâce à l'aide de nombreux bénévoles que nous remercions tout particulièrement.

*L'ensemble du tissu associatif présente à tous les Ychoussoises et Ychoussois  
ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2022.*

*Honoré de VALEN*

### LA POSTE

T. : 3631

### HORAIRES D'OUVERTURE

- ❖ Le mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h00
- ❖ Du mercredi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h45 à 16h00
- ❖ Le samedi de 9h00 à 12h00

### DÉPART DU COURRIER

- ❖ Du lundi au vendredi à 15h15
- ❖ Le samedi à 11h30

### S.N.C.F.

Informations au : 05 58 82 35 19

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA GARE

- ❖ Du lundi au vendredi de 7h15 à 10h30 et de 12h30 à 17h00
- ❖ Le samedi de 9h30 à 12h20 et de 14h30 à 18h15
- ❖ Le dimanche et jours fériés de 14h05 à 18h45

### URGENCES

- ❖ Pompiers ..... 18
- ❖ SAMU ..... 15 (ou 112)
- ❖ Gendarmerie ..... 17
- ❖ Centre anti-poison ..... 05 56 96 40 80

### Déchèterie d'Ychoux - ZA ACHERNAR

### HORAIRES D'OUVERTURE

- ❖ Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- ❖ Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés

### Ambulance-Taxi-Autocar

### TRANSPORTS DES GRANDS LACS (TGL)

93, impasse du Chêne. Secrétariat : 05 58 82 32 10

### LIGNE 11 XL'R

Service de transport du Conseil départemental desservant les communes d'Ychoux, Parentis-en-Born, Biscarrosse et Sanguinet.

### LIEUX DE DÉPART OU D'ARRIVÉE

- ❖ Ychoux : Gare SNCF et Mairie
- ❖ Parentis-en-Born : Parc du Segot
- ❖ Biscarrosse : Bourg Gare routière
- ❖ Biscarrosse : Bourg Les Breux
- ❖ Sanguinet : Mairie

### POINT DE VENTE SUR YCHOUX

- ❖ Billets en vente dans le bus à 2,30 € et la carte de 10 voyages à 18,40 € à la station Total - 1, rue Brémontier

### RENSEIGNEMENTS :

- ❖ 05 58 05 66 00
- ❖ 05 58 56 80 80

### LIGNE 14 XL'R

Parentis-en-Born/La Teste

## CENTRE DE SANTÉ / 8 rue des Écureuils

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Consultations du samedi de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous (roulement entre les 3 médecins généralistes). Réservé uniquement aux urgences, aux personnes ne pouvant pas venir en semaine ou travaillant tard le soir et aux étudiants internes.

### Docteur Séverine PYRKOWSKI

- ❖ Prise de rendez-vous sur [www.maiaa.com](http://www.maiaa.com)
- ❖ 05 58 03 32 23 (personnes n'ayant pas internet)
- ❖ [docteurpyrkowski@hotmail.com](mailto:docteurpyrkowski@hotmail.com) (Envoi des documents)

### Docteurs Nimith SAMRETH et Charles VASQUEZ

Horaires d'ouverture du secrétariat :

- ❖ Lundi et mardi : 8h30-12h30 / 14h00-16h00
- ❖ Mercredi, Jeudi, vendredi : 8h30-12h30
- ❖ 05 58 82 35 92

### CABINET D'INFIRMIÈRES

Christelle VILARD  
Amandine CHAUDERON  
Caline PALUSCI  
Florence HAY

❖ 05 58 82 33 77

### MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Claire et Matthieu VAUDRON  
Emilie LHARIDON  
Raphaël BLANC

❖ 05 58 82 32 01

### CHIRURGIEN-DENTISTE

Bruno MORIUSER  
❖ 05 58 09 57 76

### OSTÉOPATHE

Thibault INFANTE  
❖ 07 86 20 18 14

### PHARMACIE

10 rue des Écureuils

### PHARMACIE SION

❖ 05 58 82 35 82

### CABINET D'INFIRMIER

24 rue Félix Arnaudin

Caroline VILLENAVE

❖ 07 83 09 83 05

Patricia MARTINEAUD

❖ 07 87 09 22 70

### ASSISTANTE SOCIALE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Stéphanie PINTO

- ❖ Le mardi matin (sur rendez-vous uniquement) 05 58 82 70 62

### ASSISTANTE SOCIALE MSA

- ❖ Appel téléphonique de 9h00 à 12h00
- ❖ 05 59 80 98 99

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mr MAUBOURGUET

Mairie de Parentis-En-Born

- ❖ 05 58 78 40 02
- Permanence le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 9h00 à 12h00 (sans rendez-vous)



© Mickaël GUERIN - Micraouche40

Mairie  
**Ychoux**

**Téléphone** : 05 58 82 36 01 - **Mail** : [mairie@ychoux.fr](mailto:mairie@ychoux.fr)

**ACCUEIL AU PUBLIC**

- ❖ **Matin** : de 8h00 à 12h00
- ❖ **Lundi et mercredi** de 14h30 à 17h30  
**et le vendredi** de 14h30 à 16h30

**ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE**

- ❖ **Matin** : de 8h00 à 12h00
- ❖ **Tous les jours** de 14h30 à 17h30  
**sauf le vendredi** de 14h30 à 16h30

[www.mairie-ychoux.com](http://www.mairie-ychoux.com)